



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 décembre 2010  
Français  
Original : anglais

**Soixante-cinquième session**  
Point 155 de l'ordre du jour  
**Financement de la Mission**  
**des Nations Unies au Libéria**

## **Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Libéria pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	4
II. Exécution du mandat . . . . .	4
A. Considérations générales . . . . .	4
B. Utilisation des crédits . . . . .	5
C. Activités d'appui de la Mission . . . . .	7
D. Coopération régionale avec la Mission . . . . .	8
E. Partenariats, coordination avec les équipes de pays et missions intégrées . . . . .	8
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	9
III. Exécution du budget . . . . .	56
A. Ressources financières . . . . .	56
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	57
C. Évolution mensuelle des dépenses . . . . .	58
D. Autres recettes et ajustements . . . . .	58
E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	59
F. Contributions non budgétisées . . . . .	59
IV. Analyse des écarts . . . . .	60
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	65



## Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux de budgétisation axée sur les résultats, qui sont organisés par composante (composante sécurité, composante consolidation de la paix, composante état de droit et composante appui).

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	282 500,5	267 493,5	15 007,0	5,3
Personnel civil	120 079,9	113 304,7	6 775,2	5,6
Dépenses opérationnelles	158 398,3	161 011,3	(2 613,0)	(1,6)
<b>Montant brut</b>	<b>560 978,7</b>	<b>541 809,5</b>	<b>19 169,2</b>	<b>3,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	11 129,8	11 491,7	(361,9)	(3,3)
<b>Montant net</b>	<b>549 848,9</b>	<b>530 317,8</b>	<b>19 531,1</b>	<b>3,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	52,8	52,8	–	–
<b>Total</b>	<b>561 031,5</b>	<b>541 862,3</b>	<b>19 169,2</b>	<b>3,4</b>

### Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés <sup>a</sup>	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
			effectivement pourvus (moyenne)	
Observateurs militaires	133	133	128	3,8
Contingents	10 232	9 635	9 228	4,2
Police des Nations Unies	498	470	472	(0,4) <sup>d</sup>
Unités de police constituées	845	845	836	1,1
Personnel recruté sur le plan international	544	544	443	18,6
Personnel recruté sur le plan national	1 037	1 037	989	4,6
Volontaires des Nations Unies	237	237	218	8,0
Postes de temporaire <sup>c</sup>				
Personnel recruté sur le plan international	2	2	2	–

Personnel recruté sur le plan national	1	1	1	–
Personnel fourni par les gouvernements	32	32	28	12,5

<sup>a</sup> Effectif autorisé le plus élevé.

<sup>b</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

<sup>c</sup> Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

<sup>d</sup> Résultat dû à la diminution moins rapide que prévu de l'effectif autorisé de la composante police de la Mission.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## **I. Introduction**

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 23 février 2009 (A/63/734), s'élevait à un montant brut de 593 436 000 dollars (montant net : 582 306 200 dollars), non compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 52 800 dollars. Il couvrait le déploiement de 133 observateurs militaires, 10 232 membres des contingents, 1 375 policiers (498 membres de la Police des Nations Unies, 845 membres d'unités de police constituées et 32 spécialistes des questions pénitentiaires), 546 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 2 occupant des postes temporaires) et 1 038 agents recrutés sur le plan national (dont 53 administrateurs, et 1 agent occupant un poste temporaire), et 237 Volontaires des Nations Unies. Au paragraphe 47 de son rapport (A/63/746/Add.8), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 574 797 700 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010.

2. Par sa résolution 63/296 du 30 juin 2009, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 560 978 700 dollars (montant net : 549 848 900 dollars) afin de financer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010. Ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

## **II. Exécution du mandat**

### **A. Considérations générales**

3. Le mandat de la MINUL a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1509 (2003), puis prorogé dans des résolutions ultérieures du Conseil. Le mandat relatif à l'exercice considéré est énoncé dans les résolutions 1836 (2008) et 1885 (2009) du Conseil.

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général de faire progresser le processus de paix au Libéria.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits présentés dans les tableaux ci-après par composante (composante sécurité, composante consolidation de la paix, composante état de droit et composante appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2009/10, effectuée sur la base des tableaux de budgétisation axée sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## B. Utilisation des crédits

7. Au cours de l'exercice, la Mission a aidé le Gouvernement libérien à mettre en œuvre sa stratégie de réduction de la pauvreté et lui a fourni une assistance dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et de l'état de droit, de la promotion de la réconciliation nationale, de la révision de la Constitution, de la revitalisation de l'économie et de la gestion efficace des ressources naturelles, notamment le bois d'œuvre, le caoutchouc et les diamants. Elle a également entrepris, conformément à son mandat, des travaux préparatoires d'appui aux élections générales prévues en 2011 en fournissant un soutien logistique palliant les lacunes des capacités nationales, et en aidant les institutions et parties prenantes libériennes à créer un climat favorable à la tenue paisible des élections.

8. Dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, les deux bataillons des forces armées libériennes ont terminé le Programme de formation et d'évaluation de l'armée américaine et ont été confiés au Ministère de la défense en janvier 2010. La nouvelle armée ne devrait toutefois pas jouir de l'indépendance opérationnelle avant 2012. La Mission a continué à aider la Police nationale libérienne et le Bureau de l'immigration et de la naturalisation à mettre au point des plans stratégiques conformes à la stratégie globale de réduction de la pauvreté. En dépit de ces progrès, la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de sécurité a rencontré un certain nombre de problèmes, notamment des retards prolongés dans l'adoption de la loi sur les services de renseignement et la réforme du secteur de la sécurité, qui a été soumise au corps législatif à la fin de juin 2010. Cela a empêché la mise en place d'une coordination efficace entre services de sécurité et de renseignement, et a constitué un obstacle majeur à la rationalisation de l'architecture de sécurité. L'effectif visé de 500 fonctionnaires pour le Groupe d'action rapide de la Police nationale libérienne n'a pas été atteint, en raison de la décision de la direction de la Police de maintenir l'effectif du Groupe à 335 fonctionnaires et de réaffecter les ressources au Groupe d'appui de la Police, qui fournit un appui armé flexible aux opérations de la Police nationale. L'effectif du Groupe d'appui était de 200 fonctionnaires au 30 juin 2010, et devrait atteindre 1 000 à la fin de 2011. D'importantes aides supplémentaires de la part des donateurs en matière de formation, d'équipements et d'infrastructures seront nécessaires pour atteindre ce niveau d'efficacité opérationnelle.

9. Les efforts de renforcement des capacités nationales à organiser les élections générales prévues en 2011 dans un climat de sécurité se sont poursuivis, notamment grâce à la création, par la Police nationale, d'une équipe de planification opérationnelle qui a travaillé conjointement avec la Mission et la Commission électorale nationale à la planification et la préparation des élections.

10. Dans le cadre de la consolidation de la paix, des progrès ont été accomplis en matière de coordination de l'aide humanitaire, de consolidation de l'autorité de l'État dans les comtés, de promotion de la réconciliation nationale et de la fourniture de conseils et d'appui dans la mise en œuvre du plan stratégique pour l'Assemblée nationale et du plan d'action national visant à mettre en application la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. L'Assemblée nationale a adopté des lois favorisant le renforcement de la transparence dans le secteur public de l'économie, ce qui a contribué à accroître les recettes publiques, et a pris des mesures pour améliorer la conservation des informations. La Présidente a procédé à des nominations officielles au sein de l'Équipe de révision de la Constitution en février

2010, mais l'Équipe n'a pas entamé ses travaux, ce qui a contribué au retard dans la tenue d'une conférence sur la réforme constitutionnelle. Les fonctionnaires ont bénéficié d'une aide pour regagner leurs postes en province, mais beaucoup les ont abandonnés en raison des mauvaises conditions. Leur participation aux réunions de coordination au niveau des comtés est ainsi demeurée proche du niveau d'avant le déploiement de la Mission. Des progrès ont été accomplis dans la restauration de l'autorité de l'État dans tout le pays grâce au paiement des traitements aux fonctionnaires du Gouvernement, y compris dans les comtés reculés; des économies ont été réalisées en rayant des livres de paie les noms des fonctionnaires fantômes. Des progrès ont également été accomplis dans la gestion des ressources naturelles après que l'Équipe présidentielle sur les diamants et son Comité technique ont repris leurs réunions en janvier 2010, après des mois d'inaction, et une équipe d'inspection du Système de certification du Processus de Kimberley s'est rendue au Libéria. Quatre contrats de gestion forestière ont été concédés par la Direction du développement forestier, et en janvier 2010 des grumes ont été exportées du Libéria pour la première fois depuis la levée des sanctions en 2006. Le nombre de jeunes touchés par la guerre participant aux programmes de relèvement au niveau local a augmenté; toutefois, le niveau espéré de participation des membres de communautés touchées par la guerre n'a pas été atteint, par suite d'une réorientation stratégique de la part du Gouvernement libérien et de la Banque mondiale, les partenaires de la Mission pour la remise en état des routes, entreprise grosse consommatrice de main-d'œuvre. Dans le domaine de la réconciliation nationale, la mise en place de comités de la paix au niveau des comtés et des districts et l'organisation de formations en collaboration avec le Bureau de consolidation de la paix au Libéria ont renforcé les capacités de résolution pacifique de conflits localisés.

11. En ce qui concerne la composante état de droit, divers progrès ont été constatés. Une évolution positive vers l'harmonisation des systèmes judiciaires coutumier et officiel a été enregistrée grâce à la tenue d'une consultation à l'échelle du pays et d'une conférence nationale de renforcement de l'accès à la justice. L'Institut judiciaire a également continué de progresser, avec le lancement du premier programme à plein temps de formation de magistrats. Trente-sept projets à effet rapide ont été entrepris, axés sur la construction d'infrastructures de sécurité et de protection de l'état de droit, notamment postes de police, tribunaux, bureaux d'immigration aux frontières et centres de détention. Cependant, d'importants points faibles continuent d'affecter le système de justice pénale, ce qui se traduit par une longue période de détention provisoire avant jugement et la surpopulation des prisons. Les capacités en matière de sécurité dans les installations pénitentiaires sont restées faibles, ce qui entrave la confiance du public dans l'état de droit. Les membres de la Commission nationale indépendante aux droits de l'homme n'ont pas vu leur nomination confirmée.

12. La lenteur de l'adoption d'une législation appropriée dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, de la réforme judiciaire et pénale et de la révision de la Constitution, ainsi que les retards dans la création de la Commission nationale indépendante aux droits de l'homme et de la Commission de réforme légale ont eu des répercussions sur la réussite de tâches spécifiques programmées par la Mission au cours de l'exercice, notamment la formation au développement des capacités et à l'évaluation de la législation. Par ailleurs, les progrès ont continué de façon générale à être lents, en raison de la limitation des capacités humaines, financières et autres des institutions libériennes en matière de gouvernance, de sécurité et d'état de droit.

13. Les taux de vacance de la Mission se sont améliorés pour toutes les catégories de personnel par rapport à l'année précédente, à l'exception du personnel recruté sur le plan international, dont le taux de vacance est passé de 13,3 % pendant l'exercice 2008/09 à 18,6 % pour l'exercice 2009/10. La Mission s'est acharnée à remplir tous les postes afin de disposer de suffisamment de personnel pour remplir son mandat. Les efforts de la Mission en vue d'améliorer le taux de vacance du personnel recruté sur le plan international ont notamment porté sur la révision, la mise à jour et la réorganisation de plusieurs procédures internes de gestion des ressources humaines et attributions de tâches. Cependant, l'occupation des postes au cours de l'exercice a subi les effets d'un certain nombre de facteurs négatifs, notamment la faible attractivité de la Mission par rapport à d'autres missions en raison de la réduction des effectifs en cours.

14. Entre octobre 2009 et mai 2010, la Mission a mené à bien la troisième étape de sa réduction d'effectifs, avec le rapatriement de 2 029 soldats, 3 hélicoptères d'attaque et 72 véhicules blindés de transport de troupes. En février 2010, elle a rapatrié 100 hommes de la garde militaire déployée au Tribunal spécial pour la Sierra Leone à Freetown, ramenant l'effectif total de cette garde à 150 hommes. C'est à ce moment que l'effectif militaire de la Mission a été le plus faible de tout l'exercice, avec un effectif moyen réel de 9 228 hommes, à comparer à l'effectif moyen prévu de 9 635 hommes. Par ailleurs, alors que le déploiement d'un effectif moyen de 1 347 hommes était prévu pour la composante policière de la Mission, le déploiement réel moyen a atteint 1 336 policiers, en raison des effets combinés d'un taux de vacance supérieur à celui prévu pour les unités de police constituées et le personnel pénitentiaire fourni par les gouvernements, et d'un taux de vacance inférieur à celui prévu en ce qui concerne la Police des Nations Unies.

15. L'utilisation des ressources par la Mission au cours de l'exercice reflète une diminution importante des dépenses au titre du personnel militaire et policier, en raison de l'exécution de la troisième étape de la réduction de la composante militaire de la Mission, et du personnel civil, en raison du taux de vacance supérieur à celui prévu pour le personnel recruté sur le plan international. Cette baisse a été en partie contrebalancée par des dépenses opérationnelles supplémentaires, en raison de coûts supérieurs à ceux prévus en carburant pour les générateurs, les véhicules et les aéronefs, et de coûts supérieurs à ceux prévus pour la location et le fonctionnement de la flotte d'hélicoptères de la Mission, en raison de nouveaux accords contractuels entrés en vigueur en janvier 2010. L'utilisation des ressources par la Mission a eu à pâtir de retards dus aux fournisseurs dans la chaîne d'approvisionnement, du manque de capacité à entretenir sur place les équipements navals et du blocage de l'un des ports utilisés par l'épave d'un navire naufragé, ce qui a rendu nécessaire d'acheminer par voie terrestre ou aérienne une plus grande proportion du soutien logistique.

### **C. Activités d'appui de la Mission**

16. La direction de la Mission a examiné le matériel appartenant aux contingents, y compris celui fourni par les contingents rapatriés, afin de s'assurer qu'il était conforme aux besoins opérationnels de la Mission. À la suite de cet examen, tout le matériel en excédent a été rapatrié, ce qui a entraîné une diminution des dépenses de 392 000 dollars des États-Unis. La mise en œuvre de mesures de rationalisation supplémentaires a abouti à une réduction des dépenses de 3 257 000 dollars au total,

se répartissant entre : l'utilisation des moyens aériens de la Mission pour le transport sur leur lieu d'affectation, la relève et le rapatriement des contingents militaires et des unités de police constituées (2 949 000 dollars), l'application de mesures de contrôle à la délivrance d'huile et de lubrifiants ainsi que de gaz ménager et de kérosène (273 000 dollars), et la mise en œuvre de la visualisation, ce qui a requis moins de serveurs (35 000 dollars).

#### **D. Coopération régionale avec la Mission**

17. La Mission a continué à coopérer avec d'autres entités des Nations Unies dans la région, afin de parvenir à une vision commune dans les domaines d'intérêt commun, tels que la sécurité. Ainsi, la Mission et les autorités libériennes chargées de la sécurité ont effectué des patrouilles frontalières conjointes avec l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et avec les autorités guinéennes et sierra-léonaises chargées de la sécurité. Par l'intermédiaire des processus consultatifs établis au sein de l'Union du fleuve Mano (réunissant la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone, le Groupe de contact international pour le bassin du Mano et les équipes de pays des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone), des réunions régulières ont été tenues afin d'examiner les problèmes régionaux communs : chômage des jeunes, trafic de drogues et d'armes de petit calibre, traite des êtres humains, VIH/sida, poliomyélite et autres maladies, sécurité alimentaire, harmonisation des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration, réfugiés et déplacés, et renforcement général des partenariats au sein de l'Union du fleuve Mano. En outre, la Mission a fourni un appui en matière de transport aérien à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), l'ONUCI, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour la relève de leurs contingents.

#### **E. Partenariats, coordination avec les équipes de pays et missions intégrées**

18. Dans le contexte de la mission intégrée et en se fondant sur le principe d'Unité d'action des Nations Unies sous une seule direction, la Mission et l'équipe de pays ont continué à collaborer étroitement aux niveaux de la stratégie et des programmes. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour le relèvement et la gouvernance, qui est également Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, a organisé la collaboration grâce à divers mécanismes, notamment des réunions bihebdomadaires de l'équipe de pays, au cours desquelles étaient coordonnées les questions administratives et opérationnelles aussi bien que de fond. La Mission a participé à l'élaboration de programmes conjoints dans les domaines des violences sexuelles et sexistes, de l'emploi et de l'autonomisation des jeunes, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et d'équipes d'appui locales en vue de la mise en œuvre de projets à effet rapide. Le Représentant spécial du Secrétaire général a présidé une réunion bihebdomadaire du groupe de planification, qui réunissait les chefs de la Mission et ceux des différentes institutions de l'équipe de pays.

19. La coordination et la collaboration se sont poursuivies par l'intermédiaire du Comité pour la reconstruction et le développement du Libéria, présidé par la Présidente, ce qui a fourni un cadre permettant de réunir le Gouvernement, l'Organisation des Nations Unies et les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. L'élaboration de projets et d'initiatives conjoints ainsi que de programmes-cadres ont fourni des occasions pratiques de coordonner les efforts des Nations Unies appuyant les objectifs de développement du Gouvernement.

20. Tous ces mécanismes ont contribué à une coordination et un partage de l'information efficaces, contribuant à limiter les chevauchements et le gaspillage des ressources de l'ONU. La mise en œuvre du mandat de la Mission, qui a poursuivi ses efforts pour renforcer les capacités du Gouvernement, a continué de s'appuyer sur une étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies.

## **F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

### **Composante 1 : secteur de la sécurité**

21. Comme il est indiqué dans les cadres ci-dessous, la composante secteur de la sécurité englobe les activités de stabilisation de la sécurité et de réforme du secteur de la sécurité menées par les effectifs militaires et de police de la Mission en collaboration avec les partenaires internationaux et le Gouvernement, notamment des institutions nationales comme la Police nationale libérienne et les Forces armées du Libéria. Les priorités de la Mission ont été de maintenir un environnement stable et sûr en déployant une présence militaire dans l'ensemble du pays et de contribuer à la formation et au développement institutionnel de la Police nationale, du Bureau de l'immigration et de la naturalisation et d'autres services nationaux de maintien de l'ordre. Elle a également participé à la restructuration des Forces armées dirigée par les États-Unis d'Amérique.

22. Sur le plan opérationnel, le dispositif de la composante secteur de la sécurité qui était axé sur le contrôle des villes, des routes et des infrastructures stratégiques par la force de la Mission, au moyen d'agents de sécurité, d'abris fortifiés et de points de contrôle fixes, a été rendu plus mobile par la mise en place de patrouilles aériennes et terrestres, d'une surveillance continue, d'opérations fondées sur la collecte de renseignements, de contrôles routiers inopinés en lieu et place des points de contrôle fixes, et d'une force de réaction rapide. La force de la MINUL n'a cessé, en coordination avec la Police des Nations Unies, de fournir un appui en matière de sécurité au Gouvernement libérien pour soutenir les efforts qu'il déploie en matière de gouvernance et d'instauration d'un état de droit.

23. Afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de sécurité, la MINUL a mis l'accent sur la formation, la réforme et la restructuration de la Police nationale libérienne et poursuivi sa participation à l'élaboration d'une stratégie et d'un dispositif de sécurité nationaux. Elle a notamment fourni une assistance technique à la formation et au déploiement du Groupe d'action rapide de la Police nationale libérienne, à l'élaboration de directives opérationnelles pour la Police nationale et le Bureau de l'immigration et de la naturalisation et à la mise en œuvre de celles-ci dans l'ensemble des comtés.

24. La Mission a continué de travailler en coopération avec la Police nationale pour améliorer les capacités de celle-ci en matière d'information et de communication, notamment en organisant régulièrement des conférences de presse. Elle a assuré des formations au profit du Bureau de la presse et des relations publiques de la Police nationale. Toutefois, la campagne de communication qui était prévue n'a été que partiellement mise en œuvre en raison des retards pris par la Police nationale dans la planification stratégique et des conditions météo de la saison des pluies qui ont compliqué les opérations. Le fait que la Police nationale n'ait pas encore mis à exécution sa stratégie médias a eu des répercussions sur l'ensemble des activités de communication. La Mission a aidé le Gouvernement à élaborer et à mettre en place des systèmes et des dispositifs permettant de faire respecter le principe de l'égalité des sexes, notamment dans le secteur de la sécurité. La Police nationale et le Bureau de l'immigration et de la naturalisation n'ont toutefois que partiellement adopté et exécuté un plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

### Réalisation escomptée 1.1 : Stabilité des conditions de sécurité au Libéria

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Violations graves de l'accord de cessez-le feu  
(2006/07 : 0; 2007/08 : 0; 2008/09 : 0; 2009/10 : 0)

Objectif atteint

*Produits prévus*

*Produit(s)*

*exécuté(s) :*

*oui/non*

*ou nombre*

*Observations*

512 460 jours-homme de patrouille pédestre et motorisée (12 soldats par patrouille x 117 patrouilles par jour x 365 jours), notamment au titre de la surveillance des frontières, des opérations de bouclage et de ratissage, du maintien de l'ordre public, de l'appui au Gouvernement libérien, de la protection des personnalités et d'autres missions de sécurité dans les deux secteurs

463 671

La diminution du nombre de jours-homme de patrouille est due à l'achèvement de la troisième phase du retrait de la composante militaire de la Mission, dans le cadre de laquelle 2 029 militaires ont été rapatriés entre octobre 2009 et mai 2010, conformément à la résolution 1885 (2009) du Conseil de sécurité.

262 800 jours-homme de garde de poste fixe (12 soldats par poste d'observation x 60 postes fixes x 365 jours) : contrôles routiers, observation et ensemble des fonctions de garde fixe aux points d'entrée et de sortie des principaux ports ainsi que des aérodromes et des aires d'atterrissage pour hélicoptères, aux abords des principaux bâtiments publics, aux points de contrôle économique servant à la surveillance du respect des sanctions, aux points de passage de la frontière, et au niveau des ponts, carrefours et autres voies d'accès stratégiques

202 826

La diminution du nombre de jours-homme de garde de poste fixe est due à l'achèvement de la troisième phase du retrait de la composante militaire de la Mission, dans le cadre de laquelle 2 029 militaires ont été rapatriés entre octobre 2009 et mai 2010, conformément à la résolution 1885 (2009) du Conseil de sécurité.

17 160 jours-homme pour les observateurs militaires des Nations Unies (6 jours x 5 personnes (4 patrouilleurs et 1 officier des opérations))

20 020

L'augmentation du nombre de jours-homme pour les observateurs militaires des Nations Unies est due à l'organisation de patrouilles 7 jours par

x 52 semaines x 11 bases d'opérations) en vue de recueillir des informations, d'assurer la liaison avec les organismes et les organisations non gouvernementales

5 600 heures de patrouilles aériennes effectuées par des hélicoptères Mi 8 et Mi 24 : opérations de déploiement aérien et activités connexes, patrouilles aux frontières, autres patrouilles, appui à la Police des Nations Unies, patrouilles effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies (à l'exclusion des vols liés à la logistique, aux évacuations sanitaires, au génie, aux transmissions et au transport de personnalités)

91 250 jours-homme de présence militaire (250 soldats x 365 jours) aux fins de la protection du Tribunal spécial pour la Sierra Leone

256 152 jours-homme au titre du génie de la force (821 ingénieurs militaires x 6 jours par semaine x 52 semaines), notamment de la fourniture d'un appui au Gouvernement libérien. Cet appui porte sur les routes, les ponts, les infrastructures locales, les ponceaux, les aérodromes et les aires d'atterrissage pour hélicoptères, entre autres.

Préparation et lancement d'une campagne d'information destinée à renforcer la stabilité des conditions de sécurité et à faire connaître et promouvoir les modifications apportées aux effectifs de la MINUL : 6 bulletins d'information quotidiens sur Radio MINUL, 5 éditions hebdomadaires de *Coffee Break*, 3 messages radiophoniques hebdomadaires d'intérêt général, 52 conférences de presse hebdomadaires, 80 communiqués de presse, tournées trimestrielles des patrouilles militaires nocturnes et autres activités militaires de promotion et d'information organisées à l'intention des médias (jusqu'à 6 journalistes libériens ou internationaux sélectionnés accompagnent les patrouilles de nuit de la Police nationale libérienne et de la MINUL), une exposition photographique, réalisation de magazines d'actualité et de reportages diffusés sur 5 chaînes de télévision libériennes, spectacles présentés par 14 troupes d'artistes interprètes traditionnels et distribution de 200 000 prospectus et 10 000 t-shirts dans les 15 comtés

semaine au lieu de 6 jours, comme cela avait été prévu.

4 018 La diminution du nombre d'heures de patrouilles aériennes est principalement due aux mauvaises conditions météo et aux restrictions imposées par la MINUL, de juillet à décembre 2009, aux déplacements aériens dans une zone de 7 miles nautiques au large des côtes guinéennes.

78 275 La diminution du nombre de jours-homme de présence militaire est due à la baisse des effectifs de la garde militaire assignée au Tribunal spécial, qui sont passés de 250 à 150 hommes en février 2010.

358 560 L'augmentation du nombre de jours-homme au titre du génie de la force est due à un nombre d'ingénieurs militaires plus important que prévu (la moyenne des effectifs actuels est de 1 250 alors que les prévisions étaient de 821).

- 6 Bulletins d'information quotidiens
- 5 Éditions hebdomadaires de *Coffee Break*
- 3 Messages radiophoniques hebdomadaires d'intérêt général
- 20 Conférences de presse hebdomadaires
- 34 Communiqués de presse
- 6 Tournées des patrouilles militaires et autres activités de promotion et d'information à l'intention des médias
- 1 Exposition photographique
- 10 Visites guidées
- 75 000 Prospectus distribués
- 3 000 T-shirts distribués

Des activités de sensibilisation ont été menées dans 48 écoles secondaires de 6 comtés et 30 communautés à l'aide de 14 troupes d'artistes interprètes traditionnels.

Diffusion de magazines d'actualité et de reportages sur des chaînes de télévision libériennes

**Réalisation escomptée 1.2 : Mise en place d'une nouvelle armée réorganisée (Forces armées du Libéria)**

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Le recrutement et la formation sont achevés et l'effectif des Forces armées du Libéria est maintenu au complet. Membres du personnel ayant suivi une formation spécialisée dans des domaines tels que direction, haut commandement et personnel, génie de combat, police militaire et combat dans la jungle, ainsi qu'une formation de base à l'intention des officiers (2006/07 : 102; 2007/08 : 650; 2008/09 : 850; 2009/10 : 2 000).

Objectif atteint. 2 271 membres du personnel (2 172 hommes de troupe et 99 officiers) ont suivi la formation de base, qui comprend des cours spécialisés sur l'infanterie, le génie de combat, la police militaire, les communications, les soins médicaux, l'approvisionnement, la logistique, la direction, le renseignement, les ressources humaines et les affaires civiles.

Le Gouvernement libérien déclare le deuxième bataillon des Forces armées du Libéria prêt pour les activités de formation aux opérations et d'encadrement en janvier 2010 au plus tard.

Objectif atteint. Le deuxième bataillon des Forces armées du Libéria est opérationnel depuis décembre 2008 et, en décembre 2009, il avait suivi avec succès une année du programme de formation et d'évaluation des compagnies et bataillons de l'armée des États-Unis.

Le Gouvernement libérien entame la formation des gardes-côtes.

Objectif atteint. Les gardes-côtes sont devenus opérationnels le 11 février 2010, 50 membres du personnel ont été formés à la survie en mer, aux manœuvres de base de pilotage des bateaux et aux opérations de protection des côtes.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations*

Fourniture de conseils dans le cadre des réunions mensuelles du Comité pour la reconstruction et le développement du Libéria, organe chargé des questions de sécurité au sein du Gouvernement, sur la poursuite du recrutement, de la formation et du déploiement des membres de l'armée libérienne, en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, la Commission européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les États Membres intéressés

Non En l'absence des partenaires clefs, moins de 12 réunions ont eu lieu sur la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté avec l'organe chargé des questions de sécurité.

---

**Réalisation escomptée 1.3 : Renforcement des capacités opérationnelles de la Police nationale libérienne et de ses capacités de maintien de l'ordre**


---

*Indicateurs de succès prévus*

Membres du Groupe d'intervention d'urgence de la Police nationale libérienne formés, équipés, déployés et opérationnels (2006/07 : sans objet; 2007/08 : 200; 2008/09 : 500; 2009/10 : 500)

Augmentation de la représentation des femmes pour établir et maintenir leur proportion à 20 % des effectifs autorisés de la Police nationale libérienne (2006/07 : 6 %; 2007/08 : 15 %; 2008/09 : 20 %; 2009/10 : 20 %)

Amélioration du niveau de compétences des agents de la Police nationale libérienne par le programme de validation des compétences et de délivrance de certificats d'aptitude de la Police des Nations Unies (intégrité et compétences pratiques), en collaboration avec l'Inspecteur général de la Police et le Ministère de la justice (2007/08 : aucun certificat délivré; 2008/09 : aucun certificat délivré; 2009/10 : certificats délivrés à tous les membres)

Augmentation du nombre de membres de la Police nationale libérienne en service participant aux programmes de formation en cours d'emploi et de formation avancée (2006/07 : 240; 2007/08 : 640; 2008/09 : 800; 2009/10 : 1 100)

Dans sa stratégie médias, la Police nationale libérienne prévoit d'organiser des conférences de presse régulières à son quartier général.

*Indicateurs de succès effectifs*

Au total, 340 agents du Groupe d'intervention d'urgence ont suivi une formation à l'Académie nationale de police, dont ils sont ressortis diplômés en juin 2010. À cette date, le Groupe se composait de 335 membres, dont 4 femmes.

En février 2010, l'Inspecteur général de la Police nationale libérienne a confirmé, dans un exposé devant des donateurs réunis à Monrovia, que les effectifs du Groupe d'intervention d'urgence ne dépasseraient pas 335 en raison d'une réorientation des priorités en faveur de la reconstruction et de l'expansion du Groupe d'appui à la police.

La proportion de femmes dans la Police nationale libérienne était de 14,7 % au 30 juin 2010.

Aucune certification définitive

717 candidats au recrutement ont été passés en revue (300 ont été admis; 136 éliminés après examen de leur dossier; 39 éliminés après l'examen médical; 35 éliminés après l'examen écrit; 28 n'étaient pas en bonne condition physique; et 179 ont été inscrits sur liste d'attente).

310 candidats internes au Groupe d'appui à la Police nationale libérienne ont été passés en revue (158 ont été admis à la formation; 77 éliminés pour des motifs administratifs ou disciplinaires; et 75 ont été inscrits sur liste d'attente).

Objectif atteint. Au total, 1 727 agents de police, dont 230 femmes, ont suivi une formation en cours d'emploi. Un groupe de 50 agents du Bureau de l'immigration et de la naturalisation ont suivi une formation à Accra.

La Police nationale a organisé 9 conférences de presse officielles (3 à son quartier général et 6 avec la MINUL).

Les services de sécurité (Police nationale libérienne et Bureau de l'immigration et de la naturalisation) adoptent et mettent en œuvre les recommandations formulées dans le plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

Des éléments du plan d'action national ont été adoptés ou incorporés dans les plans de travail de la Police nationale libérienne et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation dans le cadre du Programme commun de l'ONU et du Gouvernement libérien de lutte contre les sévices sexuels et la violence sexiste. Toutefois, les recommandations relatives à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité n'ont pas été adoptées ni mises en œuvre dans leur ensemble.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture de conseils, dans le cadre de réunions, d'activités en colocalisation et de l'appui opérationnel apporté dans le cadre de patrouilles communes et du renfort fourni par les unités de police constituée dans des opérations et exercices de terrain communs avec 500 membres du Groupe d'intervention d'urgence de la Police nationale libérienne afin d'accroître les capacités d'intervention en cas d'incident grave	Oui	Les membres du Groupe d'intervention d'urgence de la Police nationale libérienne ont reçu des conseils et un appui dans le cadre de 38 réunions opérationnelles sur les incidents graves et 44 interventions spéciales ou tactiques communes ont été menées avec l'appui des unités de police constituées.
Formation des membres de la Police nationale libérienne, notamment : formation de base à l'intention de 300 nouvelles recrues afin de pourvoir les postes vacants; formation de 200 nouvelles recrues à la mise en application de la législation transitionnelle pour appuyer le dispositif national de sécurité; et formation spécialisée à l'encadrement à l'intention de 96 cadres de rang intermédiaire et supérieur de la Police nationale libérienne, y compris une formation externe axée sur le recrutement de personnel féminin	283	Nombre de nouvelles recrues, dont 139 femmes, sorties de l'Académie de police nationale
	298	Nombre de nouvelles recrues, dont 102 femmes, ayant entamé leur formation de base ou de terrain
	95	Nombre d'officiers de rang supérieur et intermédiaire de la Police nationale libérienne, dont 10 femmes, qui ont suivi des cours spécialisés et des formations à l'encadrement à l'Académie de police nationale
		Aucune formation à la mise en application de la législation de transition n'a été assurée car le Parlement n'a pas adopté la législation de portée générale qui devait définir le dispositif de sécurité.
Fourniture de conseils, dans le cadre d'échanges quotidiens, d'une formation en cours d'emploi et d'un encadrement, à 600 membres de la Police nationale libérienne en ce qui concerne l'exécution des directives opérationnelles et des pratiques normalisées dans tous les domaines (opérations, administration, encadrement, enquêtes internes, recours civil et formation)	Oui	Des conseils ont été fournis à 861 agents de la Police nationale libérienne sur l'exécution des directives opérationnelles, dans le cadre de 14 668 échanges quotidiens (activités en colocalisation et visites quotidiennes dans les commissariats), et des activités d'encadrement ont été menées dans les zones d'opération. Des conseils ont été fournis en matière d'administration et d'encadrement, dans le cadre de 802 échanges quotidiens, et en matière

Fourniture d'un appui opérationnel à la Police nationale libérienne par les unités de police constituées, dans le cadre de patrouilles communes, de conseils opérationnels et d'un encadrement pour les affaires criminelles graves et les interventions en cas de troubles civils, les opérations de bouclage et de ratissage, ainsi que pour les opérations à grand retentissement et celles menées sur la base de renseignements criminels

Fourniture de conseils, dans le cadre d'échanges quotidiens et de réunions hebdomadaires et mensuelles avec les responsables de la Police nationale libérienne et le Gouvernement libérien, pour mettre en place des cadres stratégiques permettant de faire face aux problèmes de maintien de l'ordre, établir la primauté de la Police nationale libérienne dans tout le pays, assurer la sécurité publique et faciliter la mobilisation des fonds et l'ouverture des crédits budgétaires nécessaires à la poursuite du développement opérationnel de la Police nationale libérienne

d'enquêtes internes, de gestion des plaintes des populations civiles et de formation, dans le cadre de 331 échanges quotidiens.

De plus, des conseils ont été fournis à la Police nationale libérienne concernant la gestion de 785 dossiers relatifs à des pratiques répréhensibles de la police (194 affaires ont été tranchées et 190 sont en cours d'enquête, à quoi s'ajoute un arriéré de 401 dossiers relatifs à des enquêtes internes et des plaintes déposées par la population civile).

Oui 2 687 patrouilles communes ont été effectuées par le personnel des unités de police constituées, le Groupe d'appui à la Police nationale libérienne et des agents en uniforme de la Police.

Des conseils opérationnels et un encadrement ont été fournis à la Police nationale libérienne dans le cadre de 1 575 activités en colocalisation menées quotidiennement dans des domaines comme les affaires criminelles graves, les troubles civils, les opérations spéciales et tactiques, et les opérations menées sur la base de renseignements criminels.

La MINUL a fourni des conseils fondés sur l'évaluation des informations contenues dans 292 rapports de renseignement reçus par les services de renseignement de la Police nationale libérienne, ces informations ayant été jugées suffisantes pour mener 27 activités opérationnelles, dont des opérations de bouclage et de ratissage, et procéder à l'arrestation d'auteurs d'infractions.

Oui 363 activités en colocalisation ont été menées quotidiennement au sein du cadre de suivi des projets du plan stratégique quinquennal de la Police nationale libérienne, qui porte sur 133 projets. Douze projets ont été menés à bien devant la période considérée.

173 réunions hebdomadaires d'examen des projets du plan stratégique commun de la Police nationale libérienne ont été organisées (plusieurs réunions par semaine).

193 inspections de terrain ont été conduites par les donateurs concernant des projets d'infrastructure de la Police nationale libérienne et du Bureau de l'immigration et de la naturalisation.

<p>Fourniture de conseils, dans le cadre d'échanges quotidiens, d'un encadrement, d'activités en colocalisation et de réunions avec les responsables et les commandants de la Police nationale libérienne, afin de renforcer l'encadrement, le commandement et le contrôle, d'améliorer les relations entre la population et la police, et d'assurer la mise en œuvre systématique des opérations, des procédures et des pratiques normalisées</p>	<p>7 projets ont été achevés et transférés à la Police nationale libérienne et deux bureaux ont été achevés et transférés au Bureau de l'immigration et de la naturalisation.</p> <p>Oui Des conseils ont été fournis en matière de supervision, de commandement, de contrôle et d'amélioration des relations entre la population et la police par des activités d'encadrement sur le lieu de travail menées dans les commissariats de la Police nationale. Au total, 1 704 échanges quotidiens ont été organisés sous forme d'activités d'encadrement en colocalisation relatives à la supervision, au commandement et au contrôle, et 3 239 échanges quotidiens ont été organisés sous forme d'activités d'encadrement sur le lieu de travail relatives à l'amélioration des relations entre la population et la police et à la mise en œuvre des directives de la Police nationale libérienne.</p>
<p>Mise en place du programme de validation des compétences et de délivrance de certificats d'aptitude en collaboration avec la Police nationale libérienne, conformément aux procédures de certification convenues d'un commun accord</p>	<p>Non La MINUL a fourni un appui à la Police nationale libérienne en matière de vérification, de validation des compétences, de délivrance de certificats d'aptitude et de vérification des qualifications des nouvelles recrues et des candidats au Groupe d'appui à la Police. L'examen final précédant la délivrance des certificats serait progressivement introduit vers la fin de la période de transition de la Mission, au moment de déterminer quels agents recevront un certificat de la MINUL.</p>
<p>Fourniture de conseils, dans le cadre d'échanges quotidiens et de réunions hebdomadaires et mensuelles avec la Police nationale libérienne, pour renforcer la sécurité dans les zones à haut risque et faire face aux nouveaux problèmes de sécurité grâce à la réaffectation des membres et des moyens logistiques de la Police et à l'amélioration de l'infrastructure</p>	<p>Oui 1 361 échanges quotidiens (activités en colocalisation) et réunions ont eu lieu avec la direction de la Police nationale libérienne sur le renforcement de la sécurité dans les zones à haut risque.</p> <p>116 réunions hebdomadaires ont eu lieu avec la direction de la Police nationale sur la manière de faire face aux nouveaux problèmes de sécurité grâce à la réaffectation des membres du personnel et des moyens logistiques, et à l'amélioration de l'infrastructure.</p>
<p>Fourniture de conseils techniques dans le cadre d'échanges quotidiens et de réunions mensuelles sur les problèmes transfrontaliers avec les services de maintien de l'ordre libériens des comtés frontaliers</p>	<p>Oui 1 171 échanges quotidiens (activités en colocalisation) ont eu lieu avec le Bureau de l'immigration et de la naturalisation et la Police nationale libérienne, et 65 réunions mensuelles ont été organisées sur les problèmes transfrontaliers des comtés frontaliers.</p>

Fourniture de conseils, dans le cadre de réunions bimensuelles avec la Police nationale libérienne, pour qu'elle soit mieux à même de répondre aux préoccupations des médias et du public concernant la criminalité et la sûreté et la sécurité publiques

Oui Des formations ont été dispensées au personnel du Bureau de la presse et des relations publiques de la Police nationale libérienne et 36 réunions ont été spécialement organisées pour rédiger des communiqués de presse, examiner et retravailler la politique médias et établir une stratégie média.

Préparation et diffusion d'émissions hebdomadaires sur la veille sécuritaire à Radio MINUL et de reportages radiophoniques périodiques en collaboration avec des radios locales

Non Les émissions sur la veille sécuritaire ont été suspendues en novembre 2009 afin de les actualiser et de les adapter aux préoccupations sécuritaires et sociétales actuelles du Libéria et, dans le même temps, les compétences du personnel du Bureau de la presse et des relations publiques de la Police nationale libérienne ont été renforcées.

La MINUL a aidé le Bureau de la presse et des relations publiques à réaliser 11 émissions de radio intitulées *Safety and You*, qui ont été enregistrées par le service de radiodiffusion libérien et diffusées sur Kings FM.

Préparation et lancement d'une campagne d'information visant à attirer l'attention du public sur l'importance de respecter la légalité et à faire connaître les améliorations apportées à la capacité opérationnelle et au matériel de la Police nationale libérienne, grâce à la distribution de 100 000 prospectus, 2 000 affiches et 5 000 t-shirts et à l'installation de 12 panneaux d'affichage

1 Un programme national d'information sur la surveillance policière de proximité commun à la Police nationale libérienne et à la Police des Nations Unies a été financé par le Fonds pour la consolidation de la paix et mené d'avril à octobre 2010. Le programme a pris la forme d'activités se déroulant sur 4 jours dans les différents comtés et de 18 campagnes d'information sur la surveillance policière de proximité.

80 000 Prospectus ont été distribués.

4 000 Affiches ont été réalisées.

2 500 T-shirts ont été distribués.

7 Panneaux d'affichage ont été érigés.

Le lancement de la campagne a été retardé en raison du retard pris par la Police nationale libérienne dans la planification stratégique. Les manifestations qui devaient se tenir dans les comtés ont également été retardées en raison des mauvaises conditions météorologiques et du mauvais état des routes.

Organisation de 3 ateliers de formation d'une journée à l'intention des cadres de la Police nationale libérienne, du Groupe de la police pour l'égalité des sexes, du Bureau de l'immigration et de la naturalisation, des comités législatifs pour

Oui 3 ateliers ont été organisés en collaboration avec les organismes des Nations Unies à l'intention de 57 cadres de la Police nationale libérienne et d'autres services de maintien de l'ordre libériens, dont le Bureau de

l'égalité des sexes et la sécurité et du Groupe parlementaire féminin sur l'égalité des sexes, la réforme du secteur de la sécurité et le plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité

l'immigration et de la naturalisation, le Bureau de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, l'administration des douanes et l'association des commerçantes.

---

## Composante 2 : consolidation de la paix

25. Comme il est indiqué dans les tableaux ci-dessous, la Mission a apporté son soutien, dans le cadre de la consolidation de la paix, à la stratégie de réduction de la pauvreté du Gouvernement, à la promotion de la réconciliation nationale, aux efforts de révision de la Constitution et à la consolidation et au renforcement de l'autorité de l'État dans l'ensemble du pays. La composante a porté sur les activités de la Mission relatives aux affaires politiques, aux affaires civiles, à la coordination de l'action humanitaire, à l'information, au relèvement, à la réhabilitation et à la réintégration et au VIH/sida. Ces activités ont été menées en partenariat avec l'ONU et les institutions spécialisées, la Banque mondiale, l'Union européenne, la CEDEAO et le Gouvernement libérien.

26. La Mission a fait coïncider ses priorités avec les priorités nationales définies dans la stratégie de réduction de la pauvreté et s'est assurée que leur mise en œuvre était suivie dans la perspective de la problématique hommes-femmes. La revitalisation de l'économie a été soutenue grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de mécanismes de gestion garantissant l'utilisation correcte des ressources naturelles. Par ailleurs, un appui a été fourni à la mise en œuvre du Programme d'aide à la gouvernance et à la gestion économique et d'autres initiatives visant à recouvrer et utiliser les recettes publiques dans l'intérêt général.

27. La Mission a participé au règlement des conflits, à la consolidation de la paix et à la réconciliation nationale en impliquant la société civile dans des processus participatifs dont le dialogue, des consultations et des forums publics. En collaboration avec le Bureau du Gouvernement libérien pour la consolidation de la paix, des comités de paix ont été créés dans les comtés pour gérer les conflits locaux. Le mécanisme des équipes d'appui au comté a permis de renforcer les capacités du gouvernement local, et les autorités locales et le grand public ont été encouragés à s'impliquer dans les activités de développement national par le biais d'une campagne d'information.

28. La Mission a continué d'accorder une grande importance à la bonne gouvernance. En prévision des élections de 2011, la MINUL a collaboré avec la Commission électorale nationale en vue d'améliorer le système électoral et a tenu des réunions avec les partis politiques. Dans le cadre du renforcement des capacités de l'Assemblée nationale, la Mission a appuyé l'élaboration du plan stratégique de modernisation de celle-ci.

29. La MINUL a continué d'appuyer le PNUD, qui joue un rôle moteur dans l'élaboration du plan national d'action visant à mettre en place des mécanismes nationaux d'alerte précoce et des dispositifs d'intervention humanitaire. La Mission a également participé à l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux groupes vulnérables.

30. La réintégration des ex-combattants et des populations touchées par la guerre dans les communautés s'est poursuivie. De même, le Gouvernement a reçu un appui pour la coordination de la mise en place de mesures d'urgence en faveur de l'emploi, notamment l'initiative libérienne pour l'emploi et les perspectives, et d'autres projets relatifs aux moyens de subsistance visant à apporter une solution aux autres problèmes liés à la réintégration. Des menaces potentielles pour la paix ont été surveillées par des évaluations régulières des points chauds menées en coordination avec le Centre commun d'analyse de la Mission au moyen de réunions régulières avec les autorités gouvernementales.

---

### Réalisation escomptée 2.1 : Consolidation de l'autorité de l'État dans l'ensemble du pays

---

#### *Indicateurs de succès prévus*

#### *Indicateurs de succès effectifs*

Le nombre total de fonctionnaires ayant regagné leur lieu d'affectation dans les comtés est en hausse (2006/07 : 1 320 fonctionnaires; 2007/08 : 2 775 fonctionnaires; 2008/09 : 2 722 fonctionnaires; 2009/10 : 3 300 fonctionnaires).

Le Gouvernement verse des traitements et indemnités à tous les agents employés par l'État dans les comtés (2006/07 : 17 500; 2007/08 : 30 000; 2008/09 : 45 000; 2009/10 : 48 000).

Une proportion accrue de ministères et organismes publics participe aux réunions mensuelles de coordination de la stratégie de lutte contre la pauvreté et du programme de développement des comtés organisées au niveau local en vue de consolider l'autorité de l'État dans le pays (2008/09 : 60 %; 2009/10 : 80 %).

Le Gouvernement met en place un groupe de travail sur la révision de la Constitution.

La Commission de la réforme de la gouvernance organise une conférence nationale sur la réforme de la Constitution.

Il était prévu que 300 fonctionnaires sur un total de 3 300 regagnent leurs lieux d'affectation pendant l'exercice 2009/10 mais seulement 199 ont reçu une aide au retour, les autres ayant pu rentrer par leurs propres moyens grâce à l'amélioration de l'état des routes.

Le Gouvernement a rémunéré 24 147 agents au total.

Le nombre d'agents rémunérés a été inférieur aux prévisions à la suite de la suppression de tous les noms de fonctionnaires fictifs.

62 % des ministères et organismes publics ont participé aux réunions mensuelles de coordination de la stratégie de lutte contre la pauvreté dans les comtés. Dans certains comtés, les réunions ne se sont pas tenues mensuellement à cause de l'absence de chefs de comté ou de leurs représentants désignés et de responsables des ministères centraux d'exécution. Certains comtés ont manqué de main d'œuvre et de moyens logistiques. Dans certains cas, des responsables ont refusé de reconnaître l'autorité des responsables locaux ou des chefs de comté quant à l'organisation des réunions.

Objectif réalisé. En février 2010, le Gouvernement a nommé 15 membres pour siéger au groupe de travail sur la révision de la Constitution, mais celui-ci n'a pas commencé ses travaux.

La conférence nationale était fortement tributaire du groupe de travail sur la révision de la Constitution qui, comme indiqué précédemment, a été constituée mais n'a pas commencé ses travaux.

L'Assemblée nationale publie des comptes rendus quotidiens de ses débats pour fournir des précisions sur les lois adoptées en matière de gouvernance.

Objectif réalisé. Un tableau de suivi de l'adoption des lois a été affiché à l'extérieur de l'Assemblée nationale. Les séances plénières ont été enregistrées, les cassettes retranscrites mais les comptes rendus n'ont pas été rendus publics. Un tableau de suivi de l'adoption des lois et un système de tenue des registres par le Secrétariat du Sénat et le Bureau du Secrétaire d'État ont été élaborés. La meilleure tenue des registres et l'affichage du tableau ont amélioré l'accès du public aux informations sur le processus législatif.

L'Assemblée nationale promulgue des lois visant à améliorer la transparence de l'économie et à accroître les recettes publiques et le produit intérieur brut.

Objectif réalisé. La loi sur la gestion des finances publiques a été adoptée le 18 août 2009 pour renforcer la responsabilité dans ce domaine, préalable pour atteindre le point de décision du FMI; les amendements au code des impôts de 2000 (29 août 2009) modifient les tarifs, droits et taxes en vue d'accroître les recettes publiques et de favoriser l'économie de marché; et le budget national pour l'exercice 2009/10 (approuvé le 8 juillet 2009) fournit le cadre des dépenses du Gouvernement avec une augmentation moyenne de 7,2 % du PIB pour les 4 années passées et une augmentation prévue des recettes pour la prochaine année fiscale.

Le Gouvernement met en œuvre la politique nationale d'égalité des sexes et le plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

Objectif réalisé. La mise en œuvre de la politique nationale d'égalité des sexes, étalée sur 10 ans, a débuté en janvier 2010.

Le Gouvernement libérien a élaboré une stratégie complète de communication qui comprend la diffusion de la politique nationale d'égalité des sexes et de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Le Gouvernement a également mis en place des comités directeurs et un secrétariat pour appuyer et suivre la mise en œuvre des deux politiques.

Le Gouvernement adopte une législation sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

Le projet de loi nationale sur la conservation et la gestion de la vie sauvage est terminé mais n'a pas été présenté à l'Assemblée nationale pour approbation.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture de conseils et d'un appui à 15 ministères centraux et organismes publics (Ministères de la défense; des finances; de l'agriculture; du travail; des ressources foncières, des mines et de l'énergie; de l'intérieur; des travaux publics; de l'éducation; de la santé et de la protection sociale; et de la jeunesse et des sports; et Office des forêts; Commission de la réforme de la gouvernance; Autorité portuaire nationale; Bureau du budget;	Oui	La Mission a fourni des conseils et un appui dans le cadre de réunions techniques hebdomadaires au cours desquelles les activités entre l'administration centrale et celle des comités ont été coordonnées; a participé à des activités et à des ateliers de renforcement des capacités et d'encadrement; et a fourni des conseils à 14 ministères et agences sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques,

Institut libérien de statistique et de services de géo-information; et Comité pour la reconstruction et le développement du Libéria) aux niveaux national et décentralisé, par le déploiement de personnel à l'appui des processus et réunions de planification, notamment pour la décentralisation des fonctions, le déploiement et la formation du personnel, la réorganisation, l'élaboration de programmes et projets et les méthodes de travail

Fourniture d'un appui aux administrations des comtés, par l'intermédiaire des équipes d'appui aux comtés, pour le renforcement des capacités et la formation des fonctionnaires locaux dans le cadre du plan biennal de développement des capacités des administrations locales du Ministère de l'intérieur, en vue d'assurer la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement des comtés, de coordonner la stratégie pour la réduction de la pauvreté et de déterminer les besoins d'appui supplémentaire pour la consolidation de l'autorité de l'État à l'échelle des comtés

Fourniture d'un appui à l'administration centrale et aux comtés, dans le cadre de réunions, d'exposés, de documents thématiques, d'observations sur les politiques et les programmes et de l'élaboration de propositions de projets, pour continuer à définir et mettre en place des mécanismes de gestion appropriés pour assurer une utilisation rationnelle des ressources naturelles, conformément au Système de certification des diamants du Processus de Kimberley et à la loi relative à la réforme du secteur forestier national en ce qui concerne la chaîne de responsabilité ainsi que l'attribution et la gestion des marchés, de manière à assurer l'utilisation durable des ressources forestières

programmes, initiatives et stratégies ainsi qu'un appui au renforcement de la capacité d'administration et de gestion des ministères et d'autres entités gouvernementales.

Oui Dans le cadre du projet d'équipe d'appui aux comtés, 3 ateliers régionaux et 15 ateliers au niveau des comtés consacrés à l'encadrement local, au développement local et à la formation de formateurs ont été organisés pour les responsables chargés du développement, les commissaires de district, les maires, les responsables du développement des comtés ainsi que les assistants chargés du suivi et de l'évaluation.

Oui L'équipe spéciale présidentielle sur les diamants et son comité technique ont repris leurs réunions en janvier 2010. La MINUL a participé aux réunions ordinaires du comité technique, appuyé l'équipe d'examen du Système de certification des diamants du Processus de Kimberley et organisé les visites du Groupe d'experts des Nations Unies, assisté aux réunions sur les questions relatives à l'extraction minière ainsi qu'à la préparation de la retraite du personnel de direction et rédigé des rapports spéciaux.

La Mission a appuyé le processus de passation de quatre contrats de gestion forestière par l'Office des forêts pour un total de 771 390 hectares et appuyé le système de chaîne de responsabilité, permettant les premières exportations de grumes depuis la levée des sanctions en septembre 2006. Elle a également participé à la préparation de la passation de quatre marchés de gestion forestière et de quelques marchés de vente de bois d'œuvre. La Mission a aidé à l'élaboration et à la vérification au niveau national de la loi nationale de conservation et de gestion de la vie sauvage et appuyé l'élaboration d'un régime d'occupation des terres forestières.

Association de la société civile, dans le cadre d'un dialogue, de consultations, d'une démarche participative, des forums et structures de la société civile, du développement institutionnel et du renforcement des capacités, aux efforts déployés conjointement par la MINUL, le PNUD et l'équipe de pays des Nations Unies pour promouvoir la paix et la réconciliation nationale; et coordination de la participation de la société civile à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté et des programmes de développement de comtés, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies

Promotion, par des réunions mensuelles avec des responsables locaux, d'un dialogue mené dans le cadre des comités locaux pour la paix de 5 comtés pilotes afin de régler les conflits locaux et de renforcer durablement les structures de consolidation de la paix et de réconciliation

Oui Tenue de réunions trimestrielles de consultation entre les organisations de la société civile et le Représentant spécial du Secrétaire général

Tenue de réunions mensuelles du Comité consultatif national des organisations de la société civile

Avec l'appui de la MINUL, les organisations de la société civile ont mis en place des groupes de liaison au niveau des comtés dans 11 des 15 comtés pour améliorer la coordination et la gouvernance des groupes de la société civile avant la mise en place de structures nationales.

La MINUL a joué avec succès le rôle de médiateur entre les organisations de la société civile et la Commission anticorruption et encouragé la collaboration.

Oui 14 comités de comté pour la paix et 12 comités de district pour la paix ont été mis en place dans l'ensemble du pays, ce qui a impliqué une diminution des réunions tenues dans les comtés pilotes en faveur d'un renforcement des capacités des Comités pour la paix pour trouver des solutions aux conflits locaux.

En collaboration avec le Bureau du Gouvernement libérien pour la consolidation de la paix, la MINUL a organisé une formation destinée à 9 comités pour la paix sur le thème de la mobilisation sociale autour des « huttes de la paix » (ou « huttes Palava ») ainsi qu'une formation sur le renforcement des capacités relatives à la résolution des conflits pour 30 participants appartenant aux 9 comités pour la paix; distribué des informations sur les programmes de microfinancement en sa qualité de membre du Comité spécial pour les microcrédits du Comité directeur conjoint du Bureau pour la consolidation de la paix; participé à la distribution et à la collecte de propositions de projets de microfinancement du fonds de consolidation pour la paix venus de 15 comtés; fourni des conseils techniques sur les critères d'octroi de subventions et examiné des propositions; joué le rôle de formateur sur la consolidation de la paix pour le programme de formation à la gestion des conflits destiné aux soldats de la paix et aux agents de consolidation de la paix de l'African Centre for the Constructive Resolution of Disputes et du

<p>Organisation de 15 forums consultatifs sur la réconciliation nationale, la consolidation de la paix et le règlement des conflits à l'intention des responsables locaux, des organisations non gouvernementales et des représentants des collectivités (30 participants par forum)</p>	<p>Bureau pour la consolidation de la paix; et a siégé au Comité directeur du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.</p>
<p>Promotion d'un dialogue sur la révision de la Constitution, dans le cadre de réunions mensuelles avec des membres du Gouvernement et du Parlement, de la Commission de la réforme de la gouvernance et de la société civile, en vue de créer une commission ad hoc; diffusion à ce titre d'une émission bihebdomadaire d'une heure sur Radio MINUL</p>	<p>15 Forums consultatifs au niveau des comtés ont été tenus (avec en moyenne 30 participants). Un rapport analytique a été rédigé, mettant l'accent sur la nature, les causes et les conséquences des conflits locaux au Libéria.</p> <p>Non Le groupe de travail sur la révision de la Constitution, composé de 15 membres, a été nommé par le Gouvernement en février 2010 mais il n'a pas commencé ses travaux. Par ailleurs, la résolution 1885 (2009) du Conseil de sécurité a fixé de nouvelles priorités pour la MINUL en ce qui concerne l'aide aux parties prenantes libériennes en vue de créer un climat propice au déroulement pacifique des élections.</p>
<p>Fourniture de conseils, dans le cadre de réunions bimensuelles ou plus fréquentes avec des membres des partis politiques et de l'Assemblée, sur les initiatives législatives visant à accroître la viabilité des partis politiques et leur contribution à l'harmonisation des différents intérêts politiques, de façon à encourager la bonne gouvernance et la réconciliation</p>	<p>Oui 5 réunions ont été tenues avec des partis politiques, dont une avec le Représentant spécial du Secrétaire général et des représentants de 16 des 18 partis politiques officiels le 18 septembre 2009 et plus de 100 réunions avec des partis politiques sur des questions techniques en rapport avec les élections de 2011.</p> <p>Plus de 2 réunions par mois ont été tenues avec les partis politiques et la Commission électorale nationale.</p> <p>L'objectif a évolué car la MINUL a cherché à organiser des réunions consultatives entre la Commission et les partis politiques pour élaborer un code de conduite et de bonnes relations entre la Commission et les parties prenantes aux élections, dans la lignée du mandat établi par la résolution 1885 (2009) d'aider le Gouvernement à organiser les élections présidentielles et législatives de 2011 en fournissant un soutien logistique, notamment pour faciliter l'accès aux régions reculées, en coordonnant l'assistance électorale internationale et en aidant les institutions et les partis politiques libériens à créer un climat propice au déroulement pacifique des élections.</p>
<p>Organisation de consultations dans 15 comtés pour multiplier les échanges entre les institutions de</p>	<p>Non Les processus consultatifs n'ont pas été organisés à cause de la restructuration interne</p>

gouvernance nationale et locale et les populations locales pour accroître leur participation aux processus sociaux, économiques et politiques nationaux

Fourniture de conseils, dans le cadre de réunions hebdomadaires avec les membres de l'Assemblée, afin de mettre au point le plan stratégique quinquennal de renforcement des capacités législatives

Préparation et lancement d'une campagne d'information pour encourager les autorités locales et le public à participer activement aux activités de développement et de relèvement du pays : conférences de presse, reportages sur les radios locales, réalisation de 4 vidéos d'information et 2 vidéos d'intérêt public devant être diffusées sur 5 chaînes de télévision locales et dans les clubs vidéo des 15 secteurs, reportages hebdomadaires dans les émissions *Dateline Liberia* et *Coffee Break* de Radio MINUL et messages d'intérêt public à la radio

Organisation de 2 ateliers de formation de 5 jours sur la planification et l'élaboration de politiques soucieuses de l'égalité des sexes à l'intention de 60 organisations non gouvernementales, et réunions mensuelles de suivi de la mise en œuvre, suivant le principe de l'égalité des sexes, de la stratégie de lutte contre la pauvreté et des programmes de développement des comtés

Organisation de 2 ateliers de formation à l'intention de 50 membres du forum national sur l'égalité des

de la composante relative à la consolidation de la paix, et notamment de changements intervenus dans la structure sur le terrain.

Oui Le plan quinquennal stratégique de modernisation de l'Assemblée nationale, approuvé par les deux chambres le 28 août 2009, a été promulgué.

2 Vidéos d'information ont été produites et distribuées aux stations de télévision locales.

4 Vidéos d'intérêt public ont été produites et diffusées.

Un nombre inférieur aux prévisions de vidéos d'information (2) et un nombre supérieur de vidéos d'intérêt public (4) a été produit car il a été établi que les vidéos d'intérêt public consacrées à des questions complexes auraient plus d'impact.

Des programmes radiophoniques hebdomadaires ont été diffusés à plusieurs reprises sur Radio MINUL, dont des extraits dans *Coffee Break*, *Dateline Liberia*, *Dis Government Ting*, *Palava Hut*, *One Voice*, *Putting Yourself Together* et *Lift Liberia* sur des questions relatives au développement national et à la reconstruction.

Par ailleurs, la campagne *Lift Liberia*, organisée dans les 15 comtés, a compris 24 concerts, 3 événements sportifs et 7 projections vidéo ainsi qu'un atelier de formation au journalisme local, à la demande du Gouvernement.

Non Un atelier d'une journée sur l'égalité des sexes et le VIH/sida a été organisé à l'intention de 19 ONG.

Un atelier sur la planification et l'élaboration des politiques destiné aux ONG s'est déroulé du 9 au 15 juin à l'intention de 22 ONG.

Suite à un changement de stratégie, l'objectif est désormais de proposer une formation plus intensive et plus complète à un nombre plus limité d'ONG.

8 Sessions consultatives d'une journée avec les principales parties prenantes sur la recherche

sexes et des conseillers des ministères d'exécution pour les questions d'égalité entre les sexes et d'un forum d'une journée (30 participants) à l'intention des membres de la Commission de la réforme de la gouvernance, de la Commission électorale nationale et de la Commission nationale des droits de l'homme sur la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique nationale d'égalité entre les sexes et le plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, ainsi que sur l'établissement de rapports à ce sujet

Fourniture de conseils, dans le cadre de 2 réunions mensuelles avec l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement et l'Office des forêts, sur la préservation et la protection de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que sur le contrôle et l'inspection des activités illégales dans le Réseau de zones protégées du Libéria

Fourniture de conseils au Gouvernement, dans le cadre de réunions mensuelles au sein du Groupe de travail Gouvernement libérien/ONU sur les plantations de caoutchouc, en ce qui concerne la mise en œuvre de réformes sur le marché du caoutchouc

d'un consensus ont été organisées et 300 parties prenantes issues de secteurs différents y ont participé.

- 1 Atelier national de validation de 3 jours sur la politique nationale en matière d'égalité des sexes a été organisé avec la participation de 200 représentants des 15 comtés.

Des femmes rurales des 15 comtés ont participé à une conférence nationale des femmes rurales et au plan national d'action pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

Le Gouvernement a mis en place un comité directeur chargé de superviser l'application du plan national d'action pour l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

- Oui
- Des réunions mensuelles avec l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement et des réunions hebdomadaires avec l'Office des forêts ont été tenues.

La MINUL a appuyé la campagne de sensibilisation de l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement portant sur l'importance de la préservation de l'environnement et participé à l'organisation des célébrations de la Journée mondiale de l'environnement.

- 11 Réunions ont été tenues avec le Ministère de l'agriculture et le Ministre de l'intérieur.
- 1 Mission conjointe à la plantation de caoutchouc de Sinoe a été organisée.

La MINUL a fourni des conseils au Gouvernement sur les problèmes de réintégration non encore réglés, comme la question des ex-combattants ou des questions de sécurité, ainsi que sur le renforcement de l'autorité de l'État dans les plantations de caoutchouc et la réforme du marché du caoutchouc.

À la dernière réunion du Groupe de travail sur les plantations de caoutchouc, le 12 mai 2010, il a été question de la fin et de la dissolution du Groupe de travail. Un rapport final a été élaboré au cours d'une série de réunions techniques au Ministère de l'agriculture. Il concluait que le Groupe de travail avait atteint ses principaux

objectifs, dont la stabilisation de la situation et le rétablissement du contrôle de l'État dans les plantations, l'officialisation de la transition vers une gestion privée et le lancement de la réforme du marché du caoutchouc.

## Réalisation escomptée 2.2 : Amélioration de la situation humanitaire du Libéria

### Indicateurs de succès prévus

### Indicateurs de succès effectifs

Une proportion accrue de la population a accès aux soins de santé de base (2007/08 : 55 % de la population; 2008/09 : 62 % de la population; 2009/10 : 70 % de la population, objectif fixé pour décembre 2010 dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté).

Objectif réalisé. Le Vice-Ministre des opérations a déclaré que 80 % de la population avait accès aux soins de santé de base grâce à la mise en conformité des établissements agréés par le programme de prestations de santé de base avec une norme nationale en juin 2010.

Une proportion accrue de la population a accès à l'eau potable (2007/08 : 38 % de la population; 2008/09 : 44 % de la population; 2009/10 : 47 % de la population – l'objectif fixé dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté est d'atteindre 50 % à l'horizon 2011).

Selon les données du Ministère des travaux publics, la part de la population ayant accès à l'eau potable était de 40 % en juin 2010. Ce taux est inférieur aux prévisions du fait du manque de ressources publiques (dégradation de la situation économique et baisse des recettes de l'État).

Le nombre total de membres du personnel de la Commission nationale des secours aux sinistrés et de la Commission libérienne pour le rapatriement et la réinstallation des réfugiés formés et déployés pour assurer et gérer les interventions en cas de situation d'urgence humanitaire augmente (2007/08 : 91 membres; 2008/09 : 20 membres; 2009/10 : 25 membres).

La formation n'a pas eu lieu du fait du changement opéré par le PNUD (institution pilote) dans la stratégie de la Commission nationale des secours aux sinistrés, qui passe de l'intervention directe en cas de situation d'urgence à la gestion des catastrophes.

### Produits prévus

Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre

### Observations

Organisation et présidence de réunions interinstitutions semestrielles sur les questions humanitaires, visant à renforcer la coordination entre les acteurs, notamment entre les membres du Comité permanent interorganisations pour le Libéria (MINUL, institutions spécialisées des Nations Unies, donateurs et Groupe de pilotage des organisations non gouvernementales internationales), afin d'examiner les diverses questions relatives aux mécanismes d'alerte rapide et de planification préalable pour faire face à la situation humanitaire au Libéria, au moyen d'interventions, notamment dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Oui 2 réunions du Comité permanent interorganisations (rebaptisé équipe de pays humanitaire) ont été organisées le 4 février et le 12 mai 2010.

Établissement et mise à jour, en fonction des besoins, de plans humanitaires d'urgence à l'échelon national, en collaboration avec les autorités locales, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales

Organisation et présidence de réunions mensuelles du Comité de l'action humanitaire consacrées aux questions recouvrant les différents aspects de l'aide humanitaire, de façon qu'il soit dûment tenu compte de ces aspects dans les stratégies et plans communs des Nations Unies

Préparation et exécution de 2 programmes de formation sur les questions humanitaires, en ce qui concerne notamment la coordination et la planification des mesures d'urgence, à l'intention de représentants des pouvoirs publics, d'organisations non gouvernementales et d'organismes des Nations Unies (15 participants par programme)

Préparation et lancement d'une campagne d'information en faveur de l'amélioration de la situation humanitaire au Libéria : publication de 4 numéros de *Focus*, la revue de la MINUL, conférences et communiqués de presse réguliers, 3 reportages quotidiens sur Radio MINUL et 13 bulletins d'information quotidiens, ainsi que 6 émissions hebdomadaires distinctes d'actualité et d'entretiens

Oui Un appui technique et administratif a été fourni au Gouvernement dans le cadre de l'élaboration du plan d'action national et une évaluation des besoins en matière de gestion des catastrophes, qui a été validée en février 2010, a été réalisée.

Les plans d'urgence en cas d'afflux de réfugiés de Côte d'Ivoire et de Guinée ont été actualisés en juin 2010.

24 Réunions ont été organisées et présidées.

1 Au nombre de ces réunions figurait une réunion d'information mensuelle supplémentaire de la composante « sécurité » du Comité de l'action humanitaire, organisée parallèlement à la réunion plénière mensuelle, qui comptait également une réunion d'information sur la sécurité.

1 Atelier réunissant 9 participants a été organisé.

Le second atelier a été reporté à la demande du Ministère de l'intérieur du fait de la réorientation de la stratégie relative aux processus législatifs et à la communication.

Par ailleurs, un atelier sur la planification des interventions d'urgence et sur la préparation aux situations d'urgence en Guinée et dans la sous-région a été organisé en Sierra Leone, avec le concours du Programme alimentaire mondial. Cet atelier a rassemblé 9 représentants du Gouvernement du Libéria, d'organisations non gouvernementales, de la MINUL et d'organismes des Nations Unies.

4 Numéros de la revue *L'ONU fait le point* (anciennement *Focus*) ont été publiés et diffusés.

3 Reportages radio ont été réalisés.

13 Bulletins d'information quotidiens ont été diffusés sur les ondes.

6 Émissions hebdomadaires (*Coffee Break*, *Dateline Liberia*, *Palava Hut*, *One Voice*, *Dis Government Ting* et *Putting Yourself Together*) consacrées à la situation humanitaire au Libéria ont été diffusées sur les ondes.

Des points de presse ont été régulièrement organisés et des communiqués de presse diffusés.

---

**Réalisation escomptée 2.3** : Progrès en ce qui concerne la réadaptation des personnes touchées par la guerre et leur réinsertion dans les communautés d'accueil
 

---

*Indicateurs de succès prévus*
*Indicateurs de succès effectifs*

Un nombre accru d'habitants touchés par la guerre participent aux projets de création d'emplois à forte intensité de main-d'œuvre (2007/08 : 21 000 habitants; 2008/09 : 30 000 habitants; 2009/10 : 35 000 habitants).

Au total, 3 340 habitants touchés par la guerre ont participé à des projets à forte intensité de main-d'œuvre de remise en état des routes dans le cadre des projets techniques spéciaux de la MINUL pour aider les soldats du génie à remettre en état les itinéraires logistiques principaux et secondaires. L'estimation de 35 000 emplois reposait sur l'accord conjoint conclu entre la MINUL et ses partenaires, à savoir la Banque mondiale, le Ministère des travaux publics et le Programme alimentaire mondial (PAM).

La décision prise par le Ministère des travaux publics et la Banque mondiale de limiter le recours aux techniques à forte intensité de main-d'œuvre dans le cadre de la remise en état des itinéraires principaux a eu pour effet de mettre fin, pour l'essentiel, aux projets conjoints de remise en état des routes, qui devaient permettre de créer la plupart des emplois pour les 35 000 bénéficiaires. Par ailleurs, le PAM a réduit l'appui apporté aux initiatives portant sur les moyens d'existence et recentré le programme de pays du Libéria en vue de soutenir la reprise du secteur agricole, ce qui a réduit la portée du volet « vivres contre travail », qui devait créer des emplois pour une partie des 35 000 bénéficiaires.

Le nombre de participants a été moins élevé que prévu car les partenaires de la MINUL, notamment le Gouvernement, la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial, ont pris la décision de réorienter leurs objectifs stratégiques et de limiter le recours aux méthodes à forte intensité de main-d'œuvre pour la remise en état des routes.

Les partenaires de la MINUL ont indiqué que, du fait de la persistance des intempéries, il n'était pas viable de recourir aux techniques à forte intensité de main-d'œuvre dans le cadre de la remise en état des routes au Libéria. C'est pourquoi la Banque mondiale, sur les conseils du Ministère des travaux publics, a décidé de privilégier le recours aux entreprises privées. Le PAM a également recentré son programme de pays sur la reprise du secteur agricole.

Un nombre accru de jeunes touchés par la guerre participent aux programmes de relèvement communautaire (2007/08 : aucun jeune; 2008/09 : 500 jeunes; 2009/10 : 1 100 jeunes).

Objectif réalisé. Plus de 1 400 jeunes touchés par la guerre ont participé à des programmes de relèvement communautaire, à savoir : 896 chauffeurs de moto taxi, pour la plupart d'anciens combattants qui ont été formés dans le cadre du projet du Fonds pour la consolidation de la paix mis en œuvre par le PNUD, l'Union chrétienne de jeunes gens, le Ministère des transports et la Police

nationale du Libéria; 577 jeunes de la plantation de caoutchouc de Sinoe, qui ont bénéficié d'une formation agricole au Centre de formation à la lutte antimines créé avec le concours de la MINUL à l'intention des jeunes à haut risque de la plantation.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Surveillance, au moyen d'évaluations trimestrielles, de visites sur le terrain, de réunions bimestrielles et d'échanges d'informations avec les autorités locales, des groupes d'ex-combattants qui représentent toujours une menace pour la consolidation du processus de paix et communication de renseignements aux autorités nationales, et réunions bihebdomadaires avec les autorités nationales pour formuler des politiques et en suivre l'exécution ainsi que pour mobiliser les ressources nécessaires pour régler les problèmes de réintégration en suspens</p>	Oui	<p>La MINUL a continué à surveiller et évaluer les zones de concentration d'anciens combattants et de jeunes à risque, qui sont susceptibles de faire peser une menace sur la paix et la sécurité ou sur l'ordre public. La MINUL a ainsi réalisé une évaluation des points sensibles, échangé des informations avec les autorités locales et nationales, et mené plus de 11 visites sur le terrain dans des endroits stratégiques. Au total, 23 réunions ont été organisées avec le Ministère des transports et la Police nationale (12 réunions), pour renforcer la réglementation du secteur des motos taxis, la plupart des chauffeurs de ces véhicules étant d'anciens combattants, et avec le Ministère de l'agriculture (11 réunions), les équipes de gestion intérimaire désignées par lui, et le Ministère de l'intérieur, et 1 mission conjointe, pour donner des conseils sur des questions de réinsertion, de sécurité et de renforcement de l'autorité de l'État dans les plantations de caoutchouc, et sur la réforme du marché du caoutchouc.</p> <p>Des consultations ont eu lieu entre la MINUL, le Gouvernement du Libéria et les organisations non gouvernementales sur le parc national de Sapo, point sensible pour ce qui est de la réintégration. La MINUL a également participé à une conférence de 3 jours sur l'éviction des occupants illégaux.</p> <p>Dans le souci d'appuyer la mise en place de dispositifs nationaux de contrôle des armes de petit calibre, la MINUL a participé à une conférence des commissions de contrôle des armes de petit calibre de la région organisée pendant 3 jours par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. La Mission a également procédé à un examen complet des orientations politiques.</p>

<p>Fourniture de conseils aux autorités nationales, dans le cadre de réunions bihebdomadaires et de visites mensuelles de contrôle communes, en ce qui concerne l'achèvement des activités de la phase finale du programme de désarmement, de démobilisation, de réadaptation et de réintégration et l'élaboration, en collaboration avec le PNUD, d'un rapport d'évaluation conjointe du programme</p>	<p>La MINUL a mobilisé des ressources du PNUD en faveur de 2 projets sur les moyens d'existence à l'intention des jeunes et des populations vulnérables vivant dans des zones sensibles à la périphérie de la plantation de caoutchouc de Guthrie, qui était auparavant occupée par d'anciens combattants (projet de motos taxis et formation pédagogique au centre agricole de Panama à Sinoe).</p> <p>Non La phase finale du programme de désarmement, de démobilisation, de réadaptation et de réintégration s'est officiellement terminée le 21 juillet 2009. La Commission nationale de désarmement, de démobilisation, de réadaptation et de réintégration n'avait pas achevé son rapport final sur l'ensemble du programme à la date où le rapport d'évaluation conjoint de la MINUL et du PNUD était examiné.</p>
<p>Fourniture de conseils au Gouvernement, dans le cadre de réunions mensuelles avec le Groupe national de l'emploi, le Ministère du travail et le secteur privé et de réunions bihebdomadaires avec le Ministère des travaux publics, au sujet de la création d'emplois à court terme par le biais de projets de remise en état des infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre, dans le cadre de la stratégie nationale de l'emploi, du Programme libérien pour l'emploi et l'autonomisation des jeunes et du programme d'entretien du réseau routier à forte intensité de main-d'œuvre mis en œuvre sur 2 ans</p>	<p>Oui La MINUL a fourni des conseils aux Ministères du travail et du plan dans le cadre de 5 réunions qui ont porté sur un programme national de création d'emplois intitulé « initiative libérienne pour l'emploi et les perspectives professionnelles », sur la politique nationale en matière d'emploi et sur le projet de loi relatif au travail décent.</p> <p>La MINUL a participé à 4 réunions consultatives avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), le PNUD, le Programme alimentaire mondial, la Banque mondiale et le Ministère de l'agriculture, consacrées à l'élargissement des programmes de création d'emploi à court terme à forte intensité de main-d'œuvre, au moyen notamment du Programme conjoint des Nations Unies portant sur l'emploi et l'autonomisation des jeunes.</p> <p>La MINUL a conseillé le Gouvernement et ses partenaires (l'équipe de pays des Nations Unies, la Banque mondiale et les acteurs du secteur privé) dans le domaine de la promotion de l'emploi et de la création d'emplois, notamment en élaborant plusieurs guides de bonnes pratiques sur la création d'emplois d'urgence au moyen de travaux à forte intensité de main-d'œuvre de remise en état des infrastructures.</p> <p>En outre, la MINUL est restée en liaison, par des réunions et des consultations informelles, avec le Ministère des travaux publics sur la question de</p>

<p>Organisation d'une visite de contrôle commune avec la composante militaire (Cellule d'analyse conjointe de la Mission), le PNUD et l'ONUCI pour régler les problèmes de réintégration transfrontaliers</p>	<p>la rationalisation des interventions d'urgence en matière d'emploi dans le cadre du programme biennal de travaux à forte intensité de main-d'œuvre d'entretien des routes financé par la Banque mondiale. Le Gouvernement a décidé de limiter le caractère à forte intensité de main-d'œuvre du programme prévu.</p>
<p>Lancement d'une campagne de publicité à l'échelon national, moyennant 6 bulletins d'information quotidiens, 3 et 5 éditions hebdomadaires de <i>Dateline Liberia</i> et <i>Coffee Break</i>, respectivement, des conférences de presse et la publication, dans les numéros trimestriels de <i>Focus</i>, la revue de la MINUL, et sur le site Web, de reportages sur les projets de réintégration et de réadaptation menés à bien par la MINUL et l'équipe de pays des Nations Unies</p>	<p>Oui Une visite de contrôle commune organisée par la MINUL, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire et le PNUD a été menée en juin 2010, à l'occasion de laquelle la situation des réfugiés et des anciens combattants libériens, y compris ceux qui avaient un lien avec les éléments appartenant à des milices en Côte d'Ivoire, a été évoquée.</p> <p>5 Éditions hebdomadaires de l'émission de radio <i>Coffee Break</i></p> <p>3 Éditions hebdomadaires de l'émission de radio <i>Dateline Liberia</i></p> <p>13 Bulletins d'information quotidiens</p> <p>Les bulletins d'information quotidiens de la radio de la MINUL sont traduits dans les langues locales.</p>
	<p>4 Numéros du magazine <i>L'ONU fait le point</i> (anciennement <i>Focus</i>) ont été publiés et diffusés.</p> <p>Des points de presse ont été régulièrement organisés et des communiqués de presse diffusés.</p>

### Composante 3 : état de droit

31. Comme l'indiquent les tableaux ci-dessous, au titre de la composante état de droit, la MINUL a continué, durant la période considérée, de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des institutions et mécanismes garants de l'état de droit et de promouvoir l'amélioration de l'administration de la justice et l'accès à la justice. Par ailleurs, les consultations nationales consacrées à l'amélioration des systèmes de justice coutumière ont bénéficié d'un nouvel élan et abouti à la Conférence nationale sur l'amélioration de l'accès à la justice.

32. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et d'autres partenaires, la Mission s'est également employée à soutenir la mise en œuvre des plans stratégiques concernant le Ministère de la justice et le système judiciaire. Elle a de surcroît continué de fournir une assistance technique à l'école de la magistrature, au parquet, au groupe chargé de la violence sexuelle et sexiste et au Bureau de l'administration pénitentiaire, et de dispenser des formations dans des domaines clefs du secteur judiciaire.

33. La Mission a intensifié les efforts qu'elle déploie en vue de doter la société civile libérienne des moyens nécessaires pour promouvoir et garantir le respect des droits de l'homme, mais la création de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme a pris du retard. L'appui apporté aux partenaires nationaux et aux processus menés au niveau national a cependant permis de progresser dans la collecte de données relatives aux droits de l'homme, la création d'un Comité directeur chargé d'établir un plan d'action national en faveur des droits de l'homme et le lancement de ses travaux, l'établissement de rapports aux fins de l'examen périodique universel et le renforcement des moyens dont disposent le pays et les Nations Unies pour mettre en œuvre l'approche basée sur les droits de l'homme. Des progrès ont également été réalisés dans l'établissement de normes et conditions relatives à une protection de remplacement pour les enfants et le suivi de leur application, sous la direction du Ministère de la santé et de la protection sociale.

34. La composante état de droit recouvrait les activités de la Section des droits de l'homme et de la protection, de la Division de l'appui au système juridique et judiciaire et du Groupe consultatif sur les prisons, ainsi que celles du Groupe des questions de parité des sexes et du Bureau de l'information.

---

**Réalisation escomptée 3.1 : Progrès vers la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et vers la réconciliation nationale au Libéria**

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Mise en œuvre des recommandations faites au Gouvernement dans le dernier rapport de la Commission Vérité et réconciliation et suivi et promotion de leur application par la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et les organisations de la société civile

Le retard pris dans la création de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme est dû au fait qu'en février 2010, le Parlement a rejeté les candidats sélectionnés pour y siéger, ce qui a différé l'application des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation dans la mesure où l'une des responsabilités de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme était d'assurer le suivi des recommandations formulées par cette dernière dans son rapport final, publié en décembre 2009.

Achèvement et application, par le Gouvernement en collaboration avec la société civile, d'un plan d'action national en faveur des droits de l'homme

Le plan d'action national en faveur des droits de l'homme n'a pas été achevé. Si le Comité directeur chargé de l'établir a bien été créé en juillet 2009, il s'est surtout attaché, durant la période considérée, à tenir des consultations avec les parties intéressées en vue de l'établissement d'un rapport aux fins de l'examen périodique universel et à recueillir des données exhaustives sur le respect des droits de l'homme afin de garantir que le plan d'action serait basé sur des données fiables et tiendrait compte des recommandations formulées par le Conseil des droits de l'homme à l'issue de l'examen périodique universel, à l'audience prévue pour novembre 2010.

Au total, 35 instructeurs en matière de droits de l'homme appartenant à la Police nationale libérienne et 25 autres appartenant aux Forces

Objectif réalisé. Une formation sur les droits de l'homme a été incorporée dans le programme de cours de l'école de police et a été dispensée à 250 nouvelles recrues par des

armées du Libéria animent des séances de formation sur les normes pertinentes et applicables dans le domaine des droits de l'homme, 20 à l'intention du personnel de la Police nationale libérienne et 10 à l'intention du personnel des Forces armées du Libéria.

Les organisations de la société civile suivent l'évolution de la situation des droits de l'homme au Libéria et publient des rapports destinés au grand public contenant des recommandations en vue de son amélioration.

Au total, 20 organisations non gouvernementales œuvrant à la protection et à la promotion des droits des femmes et des filles rendent compte à la Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU de l'application des conventions et traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

instructeurs de la Police nationale libérienne formés à cet effet. En outre, 2 ateliers de suivi de 2 jours consacrés à la formation des formateurs ont été organisés à l'intention de 23 instructeurs en matière de droits de l'homme.

Un atelier de 5 jours consacré à la formation des formateurs en matière de droits de l'homme a été organisé à l'intention de 18 membres des Forces armées du Libéria. Une assistance technique et un suivi ont ensuite été fournis dans le cadre d'un programme de formation de 3 jours dispensé à 50 membres des Forces armées du Libéria par des instructeurs de l'armée libérienne en matière de droits de l'homme formés à cet effet.

Objectif réalisé. Les organisations de la société civile ont publié 9 rapports contenant des recommandations sur l'amélioration de la situation des droits de l'homme au Libéria (le rapport annuel de la Commission pour la justice et la paix pour 2009 et le rapport du Centre international pour la justice transitionnelle sont respectivement datés de février et mai 2010; Amnesty International, Advocates for Human Rights, Global Initiative, Human Rights Watch, l'Institute for Human Rights and Business, la Coalition libérienne des défenseurs des droits de l'homme et la Coalition mondiale contre la peine de mort ont toutes publié des rapports en avril 2010, conformément aux obligations faites aux participants à la procédure d'examen périodique universel).

Objectif réalisé. Un atelier visant à renforcer les capacités des organisations non gouvernementales a été organisé en juin 2010.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture de conseils et d'une assistance technique dans le cadre d'un soutien personnalisé, organisation de 4 séances de formation destinées à renforcer les capacités et tenue de réunions mensuelles périodiques avec les commissaires et le personnel de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme concernant l'exécution du mandat de cette dernière	Non	La Commission nationale indépendante des droits de l'homme n'a pas été créée. En février 2010, le Parlement a rejeté les candidatures aux postes de commissaire proposées par la présidence. Un nouveau comité national a été établi en mars 2010 pour sélectionner d'autres candidats, mais il n'a encore présenté aucun nom à la présidence.

Fourniture de conseils et d'un suivi et établissement de rapports sur l'application des recommandations formulées par la Commission Vérité et réconciliation dans son rapport final, dans le cadre des réunions mensuelles avec le Gouvernement, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et les organisations de la société civile

Fourniture de conseils et d'une assistance technique concernant l'achèvement et l'exécution du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme, dans le cadre des réunions mensuelles avec les ministères concernés et des groupes de la société civile

Organisation de 30 séances de formation (2 dans chaque comté) et de réunions trimestrielles avec des groupes de la société civile pour débattre de questions liées aux droits de l'homme, et notamment du mandat de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme

Développement et renforcement des capacités d'un réseau de suivi et de protection, avec des groupes de la société civile, afin de pérenniser les activités de promotion et de protection des droits de l'homme menées à l'échelle nationale

Organisation et diffusion d'émissions radiophoniques mensuelles dans les 15 comtés en vue de mieux faire connaître le mandat et les fonctions de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme

Fourniture de conseils techniques dans le cadre de 30 séances de formation aux droits de l'homme organisées à l'intention de 30 membres de la Police nationale et des Forces armées du Libéria

Non Le retard pris dans la création de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme a différé l'application des recommandations formulées par la Commission Vérité et réconciliation dans le rapport final qu'elle a publié en décembre 2009.

Oui Une assistance technique et des conseils ont été fournis au Comité directeur chargé d'établir un plan d'action national en faveur des droits de l'homme grâce à des réunions mensuelles avec les sous-comités qui ont recueilli des données relatives aux droits de l'homme au moyen du questionnaire national unifié des indicateurs de développement. Le Comité directeur a privilégié l'établissement de l'examen périodique universel du Libéria et organisé en mai et juin 2010 des consultations régionales avec les parties concernées, appuyées par la MINUL. En avril 2010, les organisations de la société civile ont présenté un rapport parallèle aux fins de l'examen périodique universel.

30 Séances de formation et réunions ont été organisées au niveau des comtés. La Commission nationale indépendante des droits de l'homme n'ayant pas été établie, son mandat n'a pas été abordé durant les séances de formation. Les spécialistes des droits de l'homme déployés dans 14 des 15 comtés durant la période considérée ont dépassé l'objectif qui leur était fixé de tenir des réunions trimestrielles avec les organisations de la société civile, organisant en moyenne une réunion par semaine dans les 14 comtés.

28 Représentants d'organisations de la société civile au niveau des comtés ont reçu une formation.

Non La Commission nationale indépendante des droits de l'homme n'a pas été créée.

Oui 2 ateliers de 2 jours ont été organisés en vue d'évaluer et de renforcer les compétences et les connaissances de 23 instructeurs de la Police nationale en matière de droits de

(20 policiers et 10 militaires) animées par des instructeurs en matière de droits de l'homme

l'homme qui dispensent des formations dans des dépôts de la police et à l'école de police.

Un atelier de 5 jours consacré à la formation des formateurs en matière de droits de l'homme a été organisé à l'intention de 18 membres des Forces armées du Libéria.

Une assistance technique et un suivi ont été fournis dans le cadre d'un programme de formation de 3 jours sur les droits de l'homme, dispensé à 50 de leurs collègues par des instructeurs en matière de droits de l'homme appartenant aux Forces armées du Libéria.

La formation aux droits de l'homme incorporée dans le programme de cours de l'école de police du Libéria a été dispensée à 250 recrues de la Police nationale, de sorte qu'il n'a pas été nécessaire d'organiser 30 séances de formation individuelles.

Fourniture de conseils et d'une assistance technique dans le cadre de réunions mensuelles avec le Ministère de la justice et le Bureau du Président de la Cour suprême en vue de renforcer l'état de droit et le respect du droit international des droits de l'homme et de s'attaquer à des problèmes tels que les pratiques traditionnelles néfastes

Non Conformément à l'initiative Unité d'action des Nations Unies, la MINUL a examiné les questions relatives aux droits de l'homme et à l'état de droit avec les autorités judiciaires et le Ministère de la justice dans le cadre du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, de programmes conjoints et de l'assistance technique fournie par la composante état de droit en matière de planification stratégique nationale.

Publication de 2 rapports publics contenant des recommandations en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme au Libéria et de 3 rapports thématiques comportant également des recommandations, et suivi de l'application desdites recommandations par le Gouvernement libérien

2 Rapports publics sur les droits de l'homme ont été établis et publiés.

Aucun rapport thématique n'a été établi car les ressources ont principalement été consacrées à aider les organisations de la société civile et le Gouvernement à élaborer des rapports aux fins de l'examen périodique universel.

Organisation, dans chaque comté, de programmes de formation trimestriels destinés aux responsables de comtés et de districts et consacrés à l'exécution de la stratégie de réduction de la pauvreté suivant une approche fondée sur les droits de l'homme à laquelle doit être rattaché le plan d'action national en faveur des droits de l'homme

2 Programmes de formation ont été organisés à l'échelle nationale à l'intention des responsables de comtés et de districts.

Le calendrier des formations a été revu afin de tenir compte des contraintes des partenaires nationaux et des impératifs liés au lancement des programmes de réduction de la pauvreté.

Organisation, à l'intention des parlementaires, de programmes de formation trimestriels sur l'intégration dans la législation nationale des

Oui 2 séries de 7 séances de travail de 3 heures sur l'intégration des instruments internationaux dans la législation nationale ont été organisées à

instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme qui ont été ratifiés et leur application

Organisation de 2 ateliers de 2 jours et de réunions mensuelles de suivi, avec le Ministère de la justice, le Bureau du Président de la Cour suprême et l'UNICEF sur les questions liées à la justice pour mineurs, notamment le rétablissement du système de justice pour mineurs au Libéria, et avec des représentants de l'équipe spéciale chargée des orphelinats et de l'Union des orphelinats libériens, sur les problèmes liés aux orphelinats et aux adoptions au niveau national

Organisation de points de presse et diffusion de communiqués de presse à l'occasion de la publication du rapport annuel de la MINUL sur les droits de l'homme et du rapport de l'expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Libéria

Organisation de 4 ateliers de 2 jours à l'intention des anciens combattants, des autorités locales, des responsables locaux et des jeunes des deux sexes en vue de promouvoir le respect des droits fondamentaux et des droits des femmes dans le cadre de l'action commune engagée pour mettre fin à la violence sexiste et aux autres formes de violence

Lancement d'une campagne d'information sur les droits fondamentaux, les travaux de la Commission Vérité et réconciliation et la violence sexuelle et sexiste, y compris le viol, grâce à 2 émissions hebdomadaires de 45 minutes sur Radio MINUL; 9 bulletins d'information quotidiens, dont 3 dans des langues locales; 3 éditions hebdomadaires de *Dateline Liberia*; 5 éditions hebdomadaires de *Coffee Break*; des messages d'intérêt général

l'intention de 16 parlementaires, en fonction d'un calendrier révisé.

Oui La MINUL a offert une formation sur la justice pour mineurs tenant compte des droits de l'homme dans le cadre de 4 ateliers auxquels ont participé 174 membres de la Section de la Police nationale chargée de la protection des femmes et des enfants (150 recrues et 24 cadres hiérarchiques).

Une approche conjointe des questions de justice pour enfants a été mise en place sous la direction de l'UNICEF et un plan de travail commun a été établi pour tous les acteurs du système des Nations Unies.

Oui Un point de presse et un communiqué de presse ont été consacrés à la publication du rapport de la MINUL sur la situation des droits de l'homme pendant la période allant de janvier à juin 2009.

Le mandat de l'expert indépendant a expiré en septembre 2008.

Oui La MINUL a fourni les services de modérateurs et des modules de formation aux fins de 3 ateliers organisés dans le cadre du programme de lutte contre la violence sexuelle et sexiste mené conjointement avec les organismes des Nations Unies et les partenaires nationaux. L'organisation de 3 ateliers de 4 jours au lieu de 4 ateliers de 2 jours a été décidée d'un commun accord par les organismes des Nations Unies et les partenaires nationaux participant au programme conjoint. La MINUL a par ailleurs organisé des activités de sensibilisation au niveau des comtés, notamment des ateliers sur les pratiques traditionnelles néfastes, la violence sexuelle et sexiste et l'action des groupes de jeunes et des associations féminines contre ce type de violence.

2 Émissions radiophoniques hebdomadaires (*Coffee Break* et *Dateline Liberia*) ont été produites.

13 Bulletins d'information ont été diffusés, dont 4 dans des langues locales.

20 Messages d'intérêt général ont été diffusés.

1 Documentaire de 6 minutes sur le viol a été produit.

diffusés à la radio et à la télévision; 14 groupes de communication traditionnelle sur l'exploitation et les abus sexuels, le viol et le VIH/sida; et la distribution de 200 000 brochures, 40 000 affiches et 10 000 t-shirts

6 Messages d'intérêt général ont été conçus pour la télévision.

14 Groupes de communication traditionnelle ont mené des activités de sensibilisation à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et au VIH/sida dans 14 pays.

115 000 Prospectus ont été distribués.

10 000 Affiches ont été distribuées.

3 000 T-shirts ont été distribués.

Le nombre de supports d'information distribués est inférieur aux prévisions car il a fallu faire face aux imprévus liés à la campagne de sensibilisation au virus H1N1 et à la campagne de vaccination contre la poliomyélite, en réponse aux demandes du Ministère de la santé et de l'UNICEF. En outre, 10 000 posters ont été distribués.

Fourniture de conseils dans le cadre de réunions mensuelles avec le Gouvernement et les organisations de la société civile portant sur la planification et le lancement d'une campagne d'information à l'appui de l'initiative de lutte contre le viol menée conjointement par les organismes des Nations Unies, et production de messages d'intérêt général à la radio et à la télévision

Oui La MINUL a assisté à des réunions mensuelles avec le Ministère de l'égalité des sexes et du développement, l'équipe spéciale chargée de lutter contre la violence sexuelle et sexiste et le PNUD, et 15 messages d'intérêt général ont été conçus et diffusés sur Radio MINUL. La campagne d'information a été retardée, le Ministère de l'égalité des sexes et du développement et le Ministère de la justice ne s'étant pas accordés sur des questions liées à la logistique et à la direction de la campagne.

### Réalisation escomptée 3.2 : Renforcement des systèmes législatif, judiciaire et pénitentiaire au Libéria

#### Indicateurs de succès prévus

#### Indicateurs de succès effectifs

La Commission de la réforme législative examine les grandes lois qui sont incompatibles avec la Constitution et les normes internationales et fait des recommandations à leur sujet (2009/10 : 5)

La Commission n'a été entièrement constituée qu'en février 2010 et n'a pas encore entamé l'examen approfondi des lois nationales. Depuis février 2010, la Commission travaille à l'élaboration de son plan de travail qui n'est toujours pas parachevé. Ses activités ont également été entravées par le manque de ressources budgétaires.

Augmentation du nombre de comtés disposant de défenseurs publics (2007/08 : 7; 2008/09 : 11; 2009/10 : 15)

Objectif réalisé. Tous les 15 comtés disposaient d'au moins un défenseur public et d'un procureur. La priorité a été redéfinie en faveur du renforcement des capacités des défenseurs publics par une formation à l'Institut d'études judiciaires.

Augmentation du nombre d'affaires jugées par les cours de circuit (2007/08 : 135; 2008/09 : 200; 2009/10 : 300)	Objectif réalisé. 297 affaires ont été jugées par les cours de circuit.
Mise en œuvre par le Ministère de la justice du Plan stratégique de réforme pénitentiaire approuvé	Le Ministère n'a sollicité l'aide du Groupe consultatif pour l'administration pénitentiaire que dans 8 des 34 priorités stratégiques prévues pour la première année (août 2009-juillet 2010) du Plan stratégique de réforme pénitentiaire. Ces 8 objectifs prioritaires ont été atteints, notamment la formation de 50 agents pénitentiaires, la construction d'une nouvelle prison à Sanniquellie et la rédaction et l'analyse d'un projet de loi sur la réforme pénitentiaire. L'aide du Groupe consultatif pour l'administration pénitentiaire n'a pas été demandée au titre de la réalisation des 26 autres objectifs prioritaires, ce qui fait que le Groupe ne peut donc pas confirmer s'ils étaient été atteints ou pas.
Mise en œuvre par le Gouvernement du Libéria d'un plan d'action pour la réforme des lois sexistes	Le Gouvernement du Libéria n'a pas élaboré de plan d'action pour la réforme des lois sexistes. Une analyse des lois se rapportant à 8 domaines critiques a par contre été entamée. Les rapports qui en ont découlé ont été mis à la disposition des institutions gouvernementales compétentes.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture d'avis tant par écrit que dans le cadre de réunions mensuelles avec la Commission de la réforme législative et le Parlement sur le réexamen des lois, les recherches juridiques, la légistique et la réforme législative, y compris le réexamen du Règlement applicable à l'arrière-pays	2	Réunions tenues avec le Parlement sur le réexamen de 3 projets de loi (sur la lutte contre la drogue, l'octroi de prêts pour le financement des études et la police de proximité)
	11	Réunions tenues sur la redynamisation des bureaux de légistique du Parlement  Le règlement applicable à l'arrière-pays n'avait pas pu être réexaminé car il aurait fallu pour cela que le Gouvernement dégage au préalable les grandes orientations à suivre dans le cadre des systèmes de justice formelle et non formelle. L'établissement de la Commission de la réforme législative a été retardé.
Fourniture d'une assistance technique, par le biais d'affectations sur place, d'avis rendus par écrit et de réunions mensuelles avec le Parlement concernant la préparation de la législation, la recherche juridique et la rédaction de textes législatifs	Oui	La MINUL a été affectée sur place au Parlement où elle a apporté son soutien technique. Des réunions mensuelles régulières n'ont pas pu avoir lieu, mais les membres du Parlement se sont réunis pour examiner 3 projets de loi et les modalités de création de bureaux de légistique pour les Chambres basse et haute du Parlement. Des services d'appui ont été fournis dans le

Fourniture d'une assistance technique, par le biais d'affectation sur place, d'avis rendus par écrit et de réunions hebdomadaires avec le Ministère de la justice sur les poursuites et les réexamens d'affaires, notamment les affaires de viol, ainsi que sur la tenue des archives et la gestion des dossiers, la codification, les contentieux, les services consultatifs juridiques, les contrats et accords et l'immigration

Fourniture d'une assistance technique à la magistrature, par le biais d'affectations sur place, d'avis rendus par écrit et de réunions hebdomadaires concernant l'administration judiciaire, la gestion des dossiers, la tenue des archives, l'éthique et la discipline, les activités de plaidoyer, la formation et la réforme judiciaire, y compris la réforme procédurale visant à accélérer le cours de la justice

Fourniture d'une assistance technique et d'avis sur l'accès du grand public à la justice par le biais de programmes radiophoniques hebdomadaires et de réunions occasionnelles avec le Ministère de la justice et la société civile

cadre d'un stage de formation intensive à la rédaction de textes législatifs organisé en décembre 2009 et auquel ont participé notamment des membres du Parlement et de la Commission de la réforme législative.

Oui La MINUL a été affectée sur place au Ministère de la justice et au Service des crimes sexuels et de la violence sexiste relevant de ce Ministère. Le Ministère de la justice a bénéficié d'une assistance en matière de réexamen d'affaires et ce, dans le cadre de programmes d'examen du rôle des causes et de mentorat des agents du Ministère public.

Une assistance et des conseils techniques ont été fournis à l'équipe spéciale sur les détentions provisoires et par le biais de la participation aux activités de 5 groupes de travail technique créés par le Ministère de la justice pour atteindre les objectifs prioritaires de son plan stratégique et obtenir les résultats prévus au titre de la stratégie de réduction de la pauvreté. De nouvelles recrues de la Police nationale libérienne et des cadres supérieurs ont été formés au droit positif libérien. La MINUL a également contribué à former des membres du personnel frontalier de sécurité de trois comtés frontaliers dans le domaine de l'exploitation sexuelle et des sévices sexuels ainsi que de la violence sexiste, dans le cadre du programme conjoint de lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

Oui Des conseils techniques ont été fournis dans le cadre de 32 réunions tenues en prévision de la Conférence judiciaire nationale, de 10 réunions sur le plan stratégique de réforme judiciaire et de 7 réunions avec l'Institut de formation judiciaire. Le conseiller judiciaire de la MINUL a été affecté sur place à la magistrature pour lui apporter son concours technique. Il a été procédé à l'évaluation du profil des effectifs et des tribunaux. L'impasse prolongée au sein de la magistrature a ralenti l'exécution des activités de développement.

Oui La MINUL a fourni une assistance technique et des avis par le biais de deux programmes radiophoniques hebdomadaires « Date Line » et « Community Court » qui font largement place aux questions liées à l'état de droit et aux droits et devoirs des citoyens. Deux réunions ont été tenues avec le Ministère de la justice.

Fourniture d'avis à la fois par écrit et par le biais de réunions bimensuelles du pilier gouvernance et état de droit (réunions mensuelles avec les institutions gouvernementales et les ministères qui relèvent de ce pilier), réunions mensuelles avec la Commission de la gouvernance, réunions hebdomadaires du Ministère de la justice et de la magistrature, réunions mensuelles avec l'École de droit Louis Arthur Grimes et l'Association nationale du barreau libérien sur la coordination et le développement des réformes du secteur de la justice, notamment le développement des programmes paralégaux en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, les Services consultatifs paralégaux et Penal Reform International

Fourniture d'une assistance juridique et technique pour la conception et l'exécution des programmes de formation des personnels judiciaires à l'Institut de formation judiciaire et au Ministère de la justice par le biais de la participation à des activités de formation et la tenue d'ateliers bimensuels en vue de développer les capacités des juges, des magistrats, des sheriffs, des huissiers, des commis judiciaires, des défenseurs publics, des procureurs et des moniteurs à l'École de police du Libéria

Collaboration permanente avec l'Institute of Peace des États-Unis et le Carter Centre dans le domaine de la recherche sur les mécanismes de justice informelle, notamment les pratiques de justice traditionnelle et le règlement extrajudiciaire des litiges

Collaboration avec l'Institute of Peace des États-Unis et le Carter Centre pour la tenue de 3 ateliers consultatifs sur les mécanismes de justice informelle, notamment la justice traditionnelle et le règlement extrajudiciaire des litiges

Oui Des avis ont été fournis au Ministère de la justice, à la magistrature, au Parlement et à la Commission de la gouvernance dans le cadre de 22 réunions du pilier gouvernance et état de droit et de ses groupes de travail. Des services d'appui et des avis ont été fournis à l'équipe spéciale sur les détentions provisoires relevant du Ministère de la justice au titre de la participation aux travaux de ses comités techniques (8 réunions ont eu lieu). Des avis ont également été fournis à des organisations de la société civile sur l'accès à des programmes de justice et à l'Association nationale du barreau libérien sur le régime de services fournis à titre gratuit.

Oui La MINUL a pleinement coopéré avec l'Institut de formation judiciaire et siégé au Conseil d'administration et au Comité des programmes. Une assistance technique a été apportée à la Police nationale libérienne dans le cadre de séances de formation des formateurs organisées à l'École de police du Libéria à l'intention de 20 cadres supérieurs et de 47 cadres moyens. 64 stagiaires ont participé au programme de formation inaugural organisé à temps plein à l'intention de magistrats le 22 mars 2010. Les sheriffs, huissiers, commis judiciaires, défenseurs publics, procureurs et moniteurs n'y ont pas pris part. Un programme de stages de formation des commis judiciaires est en cours d'élaboration.

Oui Les travaux de recherche ont été conclus et publiés. Les résultats de la recherche empirique ont été présentés pour examen le 26 mai 2009 et le projet de rapport a été publié le même mois. Le rapport final, intitulé « Looking for justice – Liberian experiences with and perceptions of local justice options » a été publié sur le site Web de « Peace works » par l'Institute of Peace des États-Unis à la fin de mai 2009.

3 Réunions consultatives régionales ont eu lieu.

1 Réunion consultative ministérielle a été organisée.

Des consultations ont été menées au niveau de tous les comtés du pays sur l'harmonisation des systèmes de justice non formelle et formelle au Libéria.

<p>Suivi des institutions juridiques et judiciaires, par le biais de visites hebdomadaires aux institutions chargées de promouvoir l'état de droit, réalisation d'analyses du système judiciaire, identification des problèmes juridiques et judiciaires appelant une réforme et élaboration de rapports réguliers devant être partagés avec le Gouvernement chaque jour, chaque semaine et chaque mois</p>	<p>Des réunions ont été organisées par le groupe d'experts juridiques sur l'amélioration de l'accès à la justice qui a abouti à la tenue d'une conférence nationale consacrée à ce thème en avril 2010.</p>
<p>Organisation et exécution du programme d'initiation pour les 210 nouveaux agents pénitentiaires, notamment formation à l'apport des premiers soins, à la protection contre les incendies, aux questions de genre et aux problèmes du VIH</p>	<p>Oui Toutes les institutions juridiques et judiciaires ont été suivies chaque jour, chaque semaine et chaque mois. Une analyse du système judiciaire a permis d'identifier des problèmes juridiques et judiciaires appelant une réforme et des rapports ont été partagés avec le Gouvernement (rapport de fin de session judiciaire pour février 2010 et rapport sur la corruption et les écarts de conduite des magistrats de décembre 2009 à janvier 2010).</p>
<p>Organisation et exécution d'un programme de cours élémentaires et avancés de formation d'instructeur sur les techniques pédagogiques et les questions pénitentiaires à l'intention de 12 surveillants de prison. Les cours de base portent sur les techniques pédagogiques, notamment l'application d'une méthode systématique, les techniques d'apprentissage actif et les techniques de planification et de présentation des cours. La formation avancée porte sur la dynamique de groupe, la solution des problèmes, les méthodes de formation et les techniques d'observation.</p>	<p>50 Nouveaux agents pénitentiaires, dont 11 femmes ont été recrutés et formés.</p> <p>Le nombre d'agents pénitentiaires formés est inférieur aux prévisions du fait que le Ministère de la justice ne disposait pas de fonds suffisants pour payer les salaires d'agents pénitentiaires supplémentaires.</p>
<p>Organisation et exécution d'un programme de cours de formation à la gestion à l'intention de 30 agents pénitentiaires</p>	<p>Non Les cours de base et la formation avancée ne se sont pas déroulés comme prévu car les priorités du Bureau de l'administration pénitentiaire et de la réhabilitation étaient axées sur la formation des cadres supérieurs, laquelle a été retardée, tout comme donc le programme de formation d'instructeurs.</p>
<p>Présence de 23 tuteurs dans 16 établissements pénitentiaires pour aider les autorités à améliorer les modalités de fonctionnement des établissements, à encadrer les gestionnaires et à dispenser une formation en cours d'emploi à des stagiaires</p>	<p>Non Le stage de formation à la gestion a été reporté à décembre 2010 en raison des changements survenus dans la hiérarchie du Ministère de la justice.</p>
<p>Suivi de 16 établissements pénitentiaires par des visites mensuelles pour vérifier la séparation des détenus, suivre le comportement professionnel,</p>	<p>23 Tuteurs/instructeurs ont été affectés aux 12 établissements pénitentiaires pour encadrer les gestionnaires et dispenser une formation en cours d'emploi à des agents pénitentiaires. Des centres de détention de fortune à Bopolu et Fishtown ont également été suivis</p> <p>14 Établissements pénitentiaires et centres de détention de fortune ont été suivis par 79 visites.</p>

réviser les manuels, contrôler les registres et les approvisionnements alimentaires et s'assurer que les délais d'exécution des projets de rénovation sont respectés.

Fourniture de conseils dans le cadre de réunions hebdomadaires avec le Gouvernement, des organisations non gouvernementales, des donateurs et des spécialistes des droits de l'homme sur la réforme du système pénitentiaire

Affectation de 3 tuteurs spécialistes des questions agricoles pour aider à renforcer la composante agricole existante dans les 16 établissements pénitentiaires

Organisation de 5 ateliers d'une journée sur le plan d'action pour la réforme des lois qui ne tiennent pas compte de la situation des femmes par le Gouvernement libérien à l'intention des 4 commissions législatives, du Groupe parlementaire des femmes, de la Commission de la réforme de la gouvernance, de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et d'organisations non gouvernementales

30 projets à effet rapide portant sur la réfection des locaux des commissariats de police, des établissements pénitentiaires, des tribunaux de première instance, des services de l'immigration et des postes frontière en vue de renforcer l'infrastructure des institutions garantes de l'état de droit

Lorsque le produit a été établi, il était prévu que le Gouvernement construirait une prison dans chacun des 15 comtés, que le comté de Margibi en compterait 2, ce qui aurait porté le total à 16. Or, il n'y a actuellement que 11 établissements opérationnels et 3 de fortune.

43 Réunions ont eu lieu avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Fonds pour la consolidation de la paix, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le PNUD (rénovation des prisons), l'UNICEF (justice pour mineurs), l'Agence suédoise de développement international (violence sexuelle et sexiste) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), (eau et assainissement) ainsi qu'avec des partenaires gouvernementaux, des organisations religieuses et des organisations non gouvernementales internationales et nationales.

2 Tuteurs spécialistes des questions agricoles ont été déployés au Palais national d'administration pénitentiaire de Zwedru (Zwedru National Palace of Corrections), établissement qui avait été retenu en priorité par le Ministère de la justice pour accueillir les activités agricoles.

Le nombre de tuteurs est inférieur aux prévisions du fait du retard survenu dans le recrutement d'un troisième spécialiste des questions agricoles.

Non Le Gouvernement n'a pas élaboré de plan d'action pour la réforme des lois qui ne tiennent pas compte de la situation des femmes. Des ateliers n'ont donc pas pu se tenir pour en discuter. En revanche, une analyse des lois sous l'angle de la problématique hommes-femmes a été réalisée et des rapports ont été partagés avec les institutions gouvernementales compétentes. Le Gouvernement comptait également faire bénéficier d'autres parties prenantes des conclusions de ces rapports.

37 Projets visant à renforcer l'infrastructure des institutions garantes de l'état de droit ont été approuvés au cours de la période considérée pour exécution dans des domaines prioritaires tels que les tribunaux de première instance, les dépôts de la Police nationale libérienne, les postes frontière et les centres de détention des services de l'immigration et de la naturalisation

10 projets à effet rapide portant sur la réfection des mairies, des centres d'information pour les femmes et les jeunes et des bâtiments des services de lutte contre l'incendie en vue d'appuyer le renforcement de l'autorité de l'État

(12 projets ont été achevés, 3 devraient l'être d'ici au 31 octobre 2010 et 13 autres avant le 31 novembre 2010). Les 9 projets restants ont démarré, une fois la documentation réunie et les visites initiales de chantier effectués, en coordination avec des partenaires nationaux et des partenaires d'exécution.

Les projets ont été retardés par le processus d'identification de chantiers de construction adéquats, la soumission de documents fonciers, l'identification de partenaires d'exécution qualifiés et ayant fait leurs preuves, et la non-disponibilité des principaux matériaux de construction dans les zones rurales, ce qui imposait de transporter tous les matériaux de Monrovia aux sites de projets respectifs

12 Projets ont été approuvés pour exécution au cours de la période considérée, en vue d'appuyer le renforcement de l'autorité de l'État (centres d'information pour les femmes et les jeunes, renforcement des capacités et formation professionnelle des femmes) et de répondre aux besoins pressants identifiés par les populations locales dans le domaine des services sociaux de base (santé, éducation, assainissement). 3 projets ont été menés à bien et 2 doivent l'être d'ici au 1<sup>er</sup> octobre 2010. Les 7 projets restants ont été mis en chantier en septembre 2010, une fois les études d'évaluation préalable et d'évaluation achevées, la documentation réunie et les procédures d'achat des matériaux de projet lancées.

#### **Composante 4 : appui**

35. Comme il ressort des tableaux ci-après, pendant la période considérée, en moyenne 10 692 militaires, policiers et agents pénitentiaires, et 1 653 membres du personnel civil ont bénéficié de l'appui administratif et logistique et des services de sécurité nécessaires aux bureaux et aux activités qui leur ont été confiées dans le domaine de la sécurité, de la consolidation de la paix et de l'état de droit. La composante secteur de la sécurité a reçu un appui pour le rapatriement des militaires dans le cadre de la troisième phase, aujourd'hui achevée, de la réduction des effectifs militaires de la Mission. Au total, 2 029 militaires ont été rapatriés, ainsi que 3 hélicoptères d'attaque et 72 véhicules blindés de transport de troupes. Par ailleurs, 100 membres du personnel de la garde militaire assurant la sécurité du Tribunal spécial pour la Sierra Leone ont été rapatriés en février 2010.

36. Le rapatriement des militaires a entraîné le mouvement d'autres effectifs pour compenser le départ des bataillons rapatriés. En conséquence, la rénovation des camps existants, le déplacement du personnel des unités et le transfert du matériel

appartenant aux contingents ont nécessité une coordination et un appui logistiques importants. La composante appui s'est aussi chargée de reloger certains membres du personnel de la Mission, précédemment hébergés dans des bâtiments ou des biens publics. Dans ce contexte, huit camps situés sur des terrains appartenant à l'État ont été fermés et une unité autonome de transmissions a quitté les bâtiments publics, qui ont été rendus au Gouvernement. La Mission a en outre fourni un appui à la garde chargée d'assurer la sécurité du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, au moyen de ses propres services et de services externalisés.

37. La Mission a entretenu et remis en état les routes dans une mesure limitée, essentiellement pour permettre l'acheminement du ravitaillement des troupes en rations et autres fournitures de base. La plupart des routes du Libéria ont souffert des conditions climatiques et ont été rendues impraticables pendant la saison des pluies, qui a duré environ huit mois de l'année. Il n'a donc pas été possible de réduire les moyens aériens de la Mission, à l'exception des trois hélicoptères d'attaque qui ont été rapatriés. La Mission s'est continuellement préoccupée de l'environnement et elle a procédé tout au long de l'année à des évaluations et à la dépollution de tous les sites où des camps ont été fermés et des installations évacuées.

38. La Mission est parvenue à réduire le nombre d'accidents de la route graves en organisant des programmes obligatoires de formation à la conduite tout-terrain et en lançant régulièrement des campagnes relatives à la sécurité routière. La disponibilité du matériel de manutention a augmenté, mais celle des véhicules a été perturbée par le manque de pièces détachées causé par des retards dans la chaîne logistique. Des membres du personnel recrutés sur le plan national ont participé à divers stages de formation (technique et administrative, en interne et en externe). Parallèlement, la Mission s'est attachée en particulier à renforcer les capacités du personnel dans certains domaines, dans la perspective de la réduction des effectifs. Ainsi, 151 agents recrutés sur le plan national ont fait l'objet d'une évaluation et reçu une formation professionnelle dans 20 domaines d'activité, tandis que 60 autres ont reçu une formation à l'administration. La Mission a également pris l'initiative d'étudier le marché du travail au Libéria en ce qui concerne les emplois dans les organisations publiques, privées et internationales, diffusant le résultat de ses recherches au personnel par le biais du réseau interne de courrier électronique.

---

#### **Réalisation escomptée 4.1 : Appui logistique efficace et rationnel à la Mission**

---

##### *Indicateurs de succès prévus*

Réduction du nombre d'accidents de la route entraînant des frais de réparation d'un montant supérieur à 500 dollars (2007/08 : 66; 2008/09 : 51; 2009/10 : 55)

Augmentation du taux de disponibilité des véhicules (2007/08 : 90 %; 2008/09 : 92 %; 2009/10 : 93 %)

##### *Indicateurs de succès effectifs*

Objectif atteint. Le nombre d'accidents de la route graves (46) est inférieur grâce à des mesures de sécurité routière rigoureuses, une campagne ambitieuse et systématique dans ce domaine et la mise en place d'une formation obligatoire à la conduite tout-terrain.

Le taux de disponibilité des véhicules (85 %) a été plus faible que prévu en raison de l'absence de pièces détachées sur le marché intérieur et des retards d'approvisionnement dans la chaîne logistique.

Augmentation du taux de disponibilité du matériel de manutention (2007/08 : n.d.; 2008/09 : 75 %; 2009/10 : 76 %)	Objectif atteint. Le taux de 80 % s'explique par le fait que le travail de manutention lié au grand conteneur a été externalisé, la Mission n'étant pas en mesure de l'assurer en raison de ses capacités limitées en matière de tonnage.
Réduction du nombre de jours de travail consacrés à la passation par pertes et profits de matériel (2007/08 : 115; 2008/09 : 80; 2009/10 : 78)	Le nombre de jours moyen consacrés à la passation par pertes et profits (86,3) est plus élevé que prévu en raison des arriérés accumulés en avril et mai 2010.
Augmentation de la proportion d'appels au service d'assistance de la Section des communications et des technologies de l'information qui sont résolus dans l'heure qui suit (2007/08 : 63 %; 2008/09 : 85 %; 2009/10 : 90 %)	73 % des appels au service d'assistance ont été résolus dans l'heure qui suivait. Ce pourcentage est dû à une défaillance technique du logiciel du service d'assistance en janvier et février 2010.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

### Amélioration des services

Planification, mise en œuvre et suivi de solutions écologiques pour la construction et l'élimination des déchets et adoption de mesures correctives, selon que de besoin, conformément à la politique et aux directives du Département des opérations de maintien de la paix concernant l'environnement	Oui	On a procédé à des évaluations environnementales pour veiller à ce que les effets pernecieux des activités de la Mission sur l'environnement soient réduits. Diverses mesures d'atténuation ont été mises en œuvre, notamment le nettoyage des sites après chaque fermeture de camp, le traitement des déchets médicaux et d'autres déchets toxiques chaque fois que possible en utilisant les incinérateurs disponibles dans la zone de la Mission.
Mise en place d'un système de réservation afin de minimiser les interruptions de service pour l'entretien de routine des véhicules et réduction de l'arriéré des ateliers de mécanique sans compromettre la fiabilité des véhicules	Oui	
Promotion de la prudence au volant par la formation et programme d'apprentissage à la conduite de tous les types de véhicules légers et lourds (y compris le matériel de manutention) afin d'améliorer les compétences des chauffeurs de la Mission et d'assurer ainsi la sûreté et la sécurité du personnel et du matériel	Oui	Cette formation a été offerte à tous les membres du personnel renouvelant leur permis et à tous les nouveaux membres, la conduite tout-terrain étant obligatoire.
Réalisation d'évaluations à l'échelle de la Mission des capacités et du fonctionnement du matériel appartenant aux contingents, dans le cadre du conseil d'examen du matériel appartenant aux contingents de la MINUL et du mémorandum d'accord, pour ce qui est du personnel, de l'équipement lourd et du soutien logistique autonome afin d'optimiser l'utilisation du matériel	Oui	Les capacités et le fonctionnement du matériel appartenant aux contingents ont fait l'objet d'évaluations trimestrielles à l'échelle de la Mission.  3 réunions du conseil d'examen du matériel appartenant aux contingents et du mémorandum d'accord ont été tenues.

appartenant aux contingents pendant la phase de retrait et de garantir le respect du mémorandum d'accord par les contingents et de recommander au Siège de l'ONU des changements, s'il y a lieu, aux mémorandums d'accord conclus avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police

Application d'un système de suivi des conteneurs et d'accélération des procédures afin de minimiser le temps nécessaire pour leur acheminement entre le port de Monrovia et la base logistique de la MINUL

Oui Le système de suivi des conteneurs a été mis en place et les procédures améliorées. Le nombre de jours gratuits d'immobilisation des conteneurs a été porté de 7 ou 10, jusqu'à 30 jours au maximum pour les expéditions de la MINUL dans des conteneurs de location; les bons de commandes pour des cargaisons en cours de dédouanement ont été envoyés à tous les responsables des centres de coûts pour leur permettre de faire le point et de s'assurer de la disponibilité d'une aire de déchargement; une main-d'œuvre adéquate et des engins mobiles de manutention ont été mis en place pour éviter que les conteneurs dédouanés au port maritime ne soient bloqués dans l'aire de stockage commune des conteneurs dans ce port; et une entreprise privée a été trouvée pour la fourniture de charriots élévateurs lourds supplémentaires, ainsi que de camions selon que de besoin.

Le délai d'acheminement des conteneurs maritimes entre le port franc de Monrovia et la base de soutien logistique de la MINUL a été ramené à zéro jour pour 99 % des conteneurs.

### Contingents, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 126 observateurs militaires, 9 442 militaires, 845 membres d'unités de police constituées et 447 membres de la Police des Nations Unies

- 128 Le nombre moyen d'observateurs militaires plus élevé que prévu s'explique par un taux effectif de vacance de postes inférieur : 3,8 % au lieu des 5 % budgétés.
- 9 228 Le nombre moyen de militaires est inférieur aux prévisions car la troisième phase du retrait de la composante militaire de la Mission est achevée et 100 membres de la garde militaire chargée de la sécurité du Tribunal spécial pour la Sierra Leone ont été rapatriés.
- 836 Le nombre moyen des effectifs des unités de police constituées est plus faible que prévu en raison du taux de vacance de postes de 1,1 % alors qu'aucun taux de vacance n'avait été inscrit au budget.

<p>Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome pour les militaires et le personnel des unités de police constituées</p>	<p>472 Le nombre moyen des effectifs de la Police des Nations Unies est supérieur aux prévisions en raison d'une réduction plus lente que prévu du niveau de déploiement.</p>
<p>Fourniture de rations pour l'ensemble des effectifs militaires et du personnel des unités de police constituées sur le terrain (nombre moyen estimatif établi à partir des effectifs autorisés et en tenant compte de l'abattement pour délais de déploiement, sauf pour les unités de police constituées) : 9 339 militaires et 845 membres des unités de police constituées</p>	<p>28 Agents pénitentiaires en moyenne</p> <p>Oui 4 428 articles de matériel lourd et capacités de soutien logistique autonome dans 22 catégories ont été vérifiés, contrôlés et inspectés sur une base mensuelle.</p> <p>Oui En moyenne, 9 228 militaires et 836 membres des unités de police constituées ont reçu des rations.</p>
<p>Stockage et distribution de rations de combat et d'eau potable pour 14 jours pour un effectif moyen de 126 observateurs militaires, 9 442 militaires (dont 103 officiers d'état-major), 845 membres d'unités de police constituées, 447 membres de la Police des Nations Unies et 689 civils (464 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 225 Volontaires des Nations Unies)</p>	<p>Oui Une réserve de rations de combat pour 14 jours et d'eau potable pour 13 jours a été constituée et stockée pour un effectif moyen de 128 observateurs militaires, 9 228 militaires (dont 84 officiers d'état-major), 836 membres des unités de police constituées, 472 membres de la Police des Nations Unies et 663 membres du personnel civil (445 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 218 Volontaires des Nations Unies).</p> <p>Le niveau de la réserve d'eau potable est inférieur aux prévisions en raison du retard de la livraison par le fournisseur.</p>
<p>Fourniture d'un service de sécurité à l'appui du Tribunal spécial pour la Sierra Leone sous forme d'une garde militaire comprenant en moyenne 245 personnes</p>	<p>Oui De juillet 2009 à février 2010, 250 militaires ont été affectés au service de sécurité du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, les effectifs étant de 150 de mars à juin 2010.</p>
<p>Administration d'un effectif de 1 665 civils, soit en moyenne 464 membres du personnel recruté sur le plan international et 976 agents recrutés sur le plan national (dont 42 administrateurs recrutés sur le plan national), et 225 Volontaires des Nations Unies</p>	<p>445 Membres du personnel recruté sur le plan international (dont 2 postes de temporaire) en moyenne</p> <p>Le chiffre inférieur aux prévisions est imputable à un taux de vacance de postes effectif plus élevé : 18,6 % au lieu des 15 % budgétés.</p>
	<p>990 Agents recrutés sur le plan national (dont 1 poste de temporaire)</p> <p>Le chiffre supérieur aux prévisions est imputable à un taux de vacance de postes</p>

- effectif inférieur : 4,6 % au lieu des 5 % budgétés.
- 218 Volontaires des Nations Unies, en moyenne.  
Le niveau de déploiement des Volontaires des Nations Unies est inférieur aux prévisions en raison d'un taux de vacance de postes effectif plus élevé : 8 % au lieu des 5 % budgétés.
- Mise en œuvre d'un projet de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national : évaluation et certification de 200 membres du personnel dans 10 domaines professionnels et certification de 90 membres du personnel administratif dans leur domaine
- 151 Membres du personnel recruté sur le plan national ont été évalués et certifiés par la MINUL ou un établissement d'enseignement local dans 12 domaines professionnels au total. En raison d'un conflit de priorités, 17 participants n'ont pas terminé les stages menant à leur certification dans leur domaine professionnel.  
Les stages couvrant un plus grand nombre de domaines, l'augmentation du coût du projet qui s'en est suivie a entraîné une réduction du nombre de participants visés, conjuguée à un vivier restreint en raison du degré avancé de la maturité de la Mission.
- 60 Agents recrutés sur le plan national ont suivi le stage de formation à l'administration. Le nombre de participants est inférieur aux prévisions parce qu'il y avait moins de candidats.
- Planification et organisation de stages de formation en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à l'intention de 20 membres du personnel
- 178 Membres du personnel formé à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles  
Un plus grand nombre de membres du personnel ont été formés en raison de l'initiative prise par le centre de formation intégré de la Mission en réponse à la recommandation du comité chargé de la santé et de la sécurité professionnelles de la MINUL, selon laquelle la Mission devrait offrir une formation en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le cadre de stages organisés dans ses différents secteurs (les 7 secteurs de la MINUL étant tous concernés).
- Installations et infrastructures**
- Entretien et remise en état de 86 locaux utilisés par du personnel militaire ou des membres des unités de police constituées et de 18 locaux utilisés par du
- 86 Locaux utilisés par du personnel militaire ou des membres des unités de police constituées ont été entretenus et remis en état.

personnel civil dans l'ensemble des 110 sites de la MINUL

13 Locaux utilisés par des membres de la Police des Nations Unies ont été entretenus et remis en état.

19 Locaux utilisés par des membres du personnel civil ont été entretenus et remis en état.

118 Sites

Un plus grand nombre de locaux ont été entretenus pendant la partie de l'année qui a précédé la fermeture de 8 camps par la Mission.

Achèvement de la construction de 2 sites pour des unités de police constituées conformément aux plans de réduction des effectifs

2 Sites pour des unités de police constituées ont été construits.

Mise en place de services d'assainissement, y compris pour le traitement des eaux usées, le ramassage et l'évacuation des ordures, dans l'ensemble des 110 sites de la MINUL au Libéria

Oui Des services d'assainissement, y compris pour le traitement des eaux usées, le ramassage et l'évacuation des ordures ainsi que leur fumigation ont été fournis dans l'ensemble des 110 sites de la MINUL.

Accélération de la livraison des marchandises à l'utilisateur final et amélioration de la sécurité des marchandises grâce à l'application de procédures renforcées en matière de réception et d'inspection

Oui Des procédures efficaces ont été mises en œuvre en matière de réception et d'inspection. Les délais de livraison ont été réduits à 14 jours en moyenne, soit moins de la moitié des 30 jours recommandés.

Exploitation et entretien, sur 38 sites de la MINUL qui ne sont pas reliés au réseau public d'adduction d'eau et qui n'ont pas accès à des stations d'épuration appartenant aux contingents, de 35 stations d'épuration d'eau appartenant à l'ONU

41 Stations d'épuration d'eau appartenant à l'ONU ont été exploitées et entretenues (le nombre de stations avait été fixé à 35 par erreur).

32 Sites

Le nombre de sites moins élevé que prévu est imputable à la fermeture de certains camps après le rapatriement des troupes, et à la réorganisation ou au transfert de camps existants.

Forage de 2 puits pour fournir de l'eau aux troupes

2 Puits ont été forés.

Exploitation, réparation et entretien de 550 groupes électrogènes appartenant à l'ONU stockés ou utilisés dans l'ensemble des sites de la MINUL au Libéria qui ne sont pas reliés au réseau public d'alimentation en électricité et qui n'ont pas accès à des générateurs appartenant aux contingents

753 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU, dont 360 en service et 393 stockés, ont été exploités, réparés et entretenus.

Le nombre plus élevé que prévu est imputable à la comptabilisation, dans le stock de groupes électrogènes, de groupes passés par pertes et profits et éliminés.

Fourniture d'environ 14,63 millions de litres d'essence, d'huile et de lubrifiants destinés à alimenter 430 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 349 appartenant aux contingents

13,1 Millions de litres de combustible diesel et de lubrifiants ont été fournis pour alimenter 360 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et 343 appartenant aux contingents.

	<p>La consommation en combustible a été inférieure aux prévisions en raison d'un plus petit nombre de groupes électrogènes exploités et de l'amélioration des mesures de contrôle, telles que l'exécution de vérifications ponctuelles et l'évaluation du volume de combustible effectivement consommé par les groupes électrogènes.</p>
<p>Entretien et remise en état d'environ 660 km de routes principales et secondaires</p>	<p>1 258 Km de routes (principales et secondaires) ont été entretenus et remis en état, ainsi que 5 pistes d'atterrissage</p> <p>L'entretien et la remise en état des routes ont été plus importants que prévu en raison du fort degré de détérioration que celles-ci avaient subi lors de la saison des pluies, mais aussi parce que la Mission a eu besoin d'ouvrir de nouvelles voies d'approvisionnement vers les camps transférés après le rapatriement des troupes.</p>
<p>Entretien de 7 aérodromes, de 8 installations de terminaux et de 35 aires d'atterrissage pour hélicoptères</p>	<p>Oui</p>
<p>Établissement d'un rapport d'évaluation des effets sur l'environnement de la Mission et des mesures correctives qu'elle a prises, en concertation avec le Gouvernement libérien</p>	<p>Oui Le rapport d'évaluation des effets sur l'environnement a été réalisé (le rapport initial l'a été en novembre 2009 et le rapport à mi-parcours, en avril 2010)</p>
<p>Approvisionnement en fournitures et services de première nécessité pour 447 membres de la Police des Nations Unies, 126 observateurs militaires, 103 officiers d'état-major, 1 695 membres du personnel civil (en moyenne 30 agents pénitentiaires, 464 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 976 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 42 administrateurs, et 225 Volontaires des Nations Unies)</p>	<p>Oui Des fournitures et des services ont été fournis à 472 membres de la Police des Nations Unies en moyenne, 28 agents pénitentiaires, 128 observateurs militaires, 84 officiers d'état-major, 1 653 membres du personnel civil (en moyenne, 445 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 990 sur le plan national, dont 47 administrateurs recrutés sur le plan national et 3 postes financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), ainsi que 218 Volontaires des Nations Unies).</p>
<p>Prestation de services indispensables (restauration, ramassage des ordures, entretien, services de dédouanement et appui aux technologies de l'information, notamment), services de première nécessité et fournitures à l'appui de la garde mongole du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, qui compte en moyenne 245 personnes</p>	<p>Oui Des services de première nécessité ont été fournis à 250 membres du personnel de juin 2009 à février 2010, et à 150 membres de mars à juin 2010.</p>

## Transports terrestres

Utilisation et entretien de 1 317 véhicules appartenant à l'ONU, de matériel d'ingénierie et de manutention et de remorques, dont des véhicules blindés, dans 10 ateliers situés dans 8 emplacements (Monrovia, Buchanan, Zwedru, Harper, Tubmanburg, Voinjama, Gbarnga et Greenville)

Fourniture de 10,9 millions de litres d'essence, d'huile et de lubrifiants destinés en moyenne à 1 143 véhicules appartenant à l'ONU et à 1 779 véhicules appartenant aux contingents (à l'exclusion des véhicules qui ne nécessitent pas de carburant comme les remorques et les accessoires)

Exploitation d'un service de navettes pour 1 000 passagers par jour, 5 jours par semaine et si nécessaire le week-end, pour le personnel civil, la police, les observateurs militaires et les officiers d'état-major des Nations Unies entre leurs lieux d'hébergement et les installations/locaux de la Mission

## Transports aériens

Utilisation de 3 avions et de 19 hélicoptères, dont 14 appareils militaires

10 348 heures de vol (2 312 pour 3 avions et 8 036 pour 19 hélicoptères), y compris pour assurer un service de navettes à l'échelon national et régional pour les passagers et les marchandises, la relève des troupes, les vols spéciaux, l'évacuation des blessés et des malades, la recherche et le sauvetage, les patrouilles de police des frontières et autres vols militaires

1 360 Véhicules appartenant à l'ONU ont été entretenus et réparés.

10 Ateliers

8 Emplacements

Le total plus élevé de véhicules inclut ceux passés par profits et pertes.

9,7 millions de litres d'essence, d'huile et de lubrifiants ont été fournis pour les besoins de 1 360 véhicules appartenant à l'ONU et de 1 634 véhicules appartenant aux contingents.

La consommation plus faible d'essence résulte d'un taux d'immobilisation plus élevé pour les véhicules appartenant à l'ONU et d'une utilisation moindre de véhicules appartenant aux contingents.

571 Passagers environ ont bénéficié du service quotidien de navettes, 5 jours par semaine et si nécessaire le week-end.

Le nombre moins élevé de passagers résulte d'une demande plus faible que prévu.

3 Avions ont été utilisés.

19 Hélicoptères, dont 14 appareils militaires, ont été utilisés.

9 079 Heures de vol (1 543 pour les avions et 7 536 pour les hélicoptères)

Le nombre moins élevé d'heures de vol résulte du rapatriement de 3 hélicoptères militaires, en février 2010.

La ventilation des heures de vol est la suivante : 6 192 pour le transport des passagers et des marchandises à l'intérieur de la Mission, 2 129 pour les patrouilles de police des frontières et l'insertion de troupes pour les patrouilles à pied, 86 pour l'évacuation des blessés et des malades, les opérations de recherche et de sauvetage, 352 pour les opérations de soutien à l'extérieur de la Mission, 320 pour d'autres opérations (formation des équipages, exercices de recherche et de sauvetage et mise en place/retrait).

Fourniture de 11,7 millions de litres de kérosène destiné aux opérations aériennes	<p>En outre, 1 219 vols ont concerné l'aide fournie à la MINUAD, l'ONUCI, la MONUC et la MINURCAT.</p> <p>10,8 Millions de litres de kérosène ont été fournis.</p> <p>La moindre consommation de kérosène résulte d'un nombre d'heures de vol moins élevé que prévu.</p>
<b>Transports maritimes et fluviaux</b>	
Exploitation de 1 caboteur	1 Le caboteur a été exploité.
Fourniture de 800 000 litres de diesel pour les transports maritimes et fluviaux	<p>0,5 Million de litres de diesel a été fourni.</p> <p>Le nombre moins élevé de litres de diesel résulte d'une interruption de la location associée à 2 mois d'immobilisation pour entretien entre juillet et novembre 2009.</p>
<b>Transmissions</b>	
Exploitation et entretien d'un réseau satellitaire couplé avec une station terrienne principale pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données	1 La station terrienne du réseau satellitaire a été exploitée et entretenue.
Exploitation et entretien de 19 microterminaux VSAT et de 33 centraux téléphoniques	<p>17 Microterminaux VSAT ont été entretenus.</p> <p>Le nombre moins élevé de microterminaux VSAT résulte du basculement de liens satellitaires coûteux vers des liaisons hertziennes terrestres, notamment pour assurer la liaison transfrontière avec le fournisseur d'accès à Internet en Côte d'Ivoire.</p> <p>35 Centraux téléphoniques ont été entretenus.</p> <p>Le nombre plus élevé de centraux téléphoniques résulte de l'introduction progressive des unités du nouveau système MX One appelées à remplacer les unités MD110, notamment en vue d'assurer la liaison directe entre le central téléphonique de la MINUL et les autres organismes de l'ONU à Monrovia, dans le cadre du programme « Une Organisation une stratégie TIC ».</p>
Exploitation et entretien d'un réseau hertzien terrestre constitué de 35 liaisons hertziennes et de 75 émetteurs de radio numérique à bande étroite permettant les communications vocales, la télécopie, la vidéo et la transmission de données à 80 emplacements de la MINUL	<p>Oui Un réseau hertzien terrestre constitué de 57 liaisons hertziennes et de 62 émetteurs de radio numérique à bande étroite permettant les communications vocales, la télécopie, la vidéo et la transmission de données à 73 emplacements de la MINUL a été exploité et entretenu.</p> <p>Le nombre plus élevé de liaisons hertziennes résulte de l'achèvement du projet d'extension du réseau hertzien.</p>

Exploitation et entretien de 63 répéteurs VHF/UHF, de 4 893 appareils de radiotéléphonie, de 101 téléphones par satellite et de 910 téléphones mobiles pour fournir des services mobiles de transmission de la voix

### Informatique

Utilisation et entretien d'une infrastructure informatique composée d'environ 76 routeurs, 100 serveurs, 2 164 ordinateurs de bureau, 522 ordinateurs portables, 497 imprimantes et 115 télécopieurs numériques dans 80 emplacements de la MINUL

Le nombre moins élevé d'émetteurs de radio à bande étroite résulte de la normalisation et de la réduction des effectifs dans les sites reculés.

La Mission disposait initialement de 6 types de liaison différents dont l'entretien nécessitait une formation et un savoir adaptés. Ce projet a permis de garder une seule liaison grâce à l'installation des systèmes Aprisa XE et Eclipse pour toutes les liaisons radio à bande étroite. Aprisa permet de mieux desservir les sites reculés de la Mission tout en étant d'un entretien facile.

- 55 Répéteurs VHF/UHF ont été exploités et entretenus.
- 4 819 Radios (VHF/HF/mobile/base) ont été exploitées et entretenues.
- 100 Téléphones par satellite ont été exploités et entretenus.
- 1 000 Téléphones mobiles ont été exploités et entretenus.

Le nombre moins élevé de répéteurs VHF/UHF résulte de la normalisation au profit des communications par radio VHF, de l'achèvement du projet de modernisation et d'optimisation des réseaux VHF/HF et de la réduction des effectifs.

- 31 Routeurs ont été utilisés et entretenus.
- 45 Télécopieurs numériques

Le nombre moins élevé de routeurs et de télécopieurs numériques résulte de la normalisation et du remplacement de modèles obsolètes.

- 131 Serveurs ont été utilisés et entretenus.

Le nombre plus élevé de serveurs résulte du passage au système d'exploitation LINUX, de la dématérialisation des serveurs, de la mise en place de systèmes opérant à partir de nouveaux serveurs tels que les messages courts (SMS), SharePoint, Radius, le système de contrôle de réseau Provision, Solidus eCare, le système de localisation des véhicules HF et les applications de Avtech Room Alert.

1 951 Ordinateurs de bureau ont été utilisés et entretenus.

961 Ordinateurs portables ont été utilisés et entretenus.

Le nombre moins élevé d'ordinateurs de bureau et le plus grand nombre d'ordinateurs portables s'expliquent par la décision prise par la Mission de remplacer les ordinateurs de bureau du personnel travaillant hors site par des ordinateurs portables.

305 Imprimantes ont été utilisées et entretenues.

Le nombre moins élevé d'imprimantes résulte de la mise en œuvre d'une nouvelle mesure visant à réduire le nombre d'imprimantes à disposition de la Mission en regroupant le personnel dans des bureaux contigus afin de permettre la mise en réseau des imprimantes à fonctions multiples.

73 Emplacements

Le nombre moins élevé d'emplacements résulte de la réduction des contingents militaires ainsi que du déplacement et de la fermeture de certains sites.

Utilisation d'un service d'assistance pour aider 4 000 usagers de la MINUL en associant les fonctions de centre d'appel et de central téléphonique, en assurant le suivi des infrastructures et des services des technologies de l'information et des communications, en résolvant à distance les problèmes liés à ces technologies rencontrés en première ligne et dans les limites de la durée moyenne d'un appel, en recueillant et en diffusant des statistiques sur la disponibilité et le fonctionnement des services des technologies de l'information

Oui Le service d'assistance a été utilisé pour venir en aide à 3 614 utilisateurs de Lotus en offrant les fonctions intégrées d'un centre d'appel, et les infrastructures et services informatiques ont été contrôlés. La plupart des problèmes ont été résolus à distance et les statistiques collectées et communiquées. Le standard intégré n'a pas été réalisé car le dispositif du service d'assistance n'était pas propre à la colocation ni à un fonctionnement ininterrompu sur toute la semaine.

### Services médicaux

Exploitation et entretien de 8 unités médicales de niveau I appartenant à l'ONU, de 3 hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents, de 1 hôpital de niveau III appartenant aux contingents et de 25 services d'urgence et de premiers soins appartenant aux contingents à l'intention de tous les membres du personnel de la Mission, du personnel des autres organismes des Nations Unies et de la population civile locale en cas d'urgence

8 Unités médicales de niveau I  
(15 654 consultations)

3 Hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents (14 198 consultations)

1 Hôpital de niveau III appartenant aux contingents (6 413 consultations/admissions)

25 Services d'urgence et de premiers soins appartenant aux contingents  
(78 647 consultations)

Maintien d'un plan d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble de la Mission et pour tout le personnel des Nations Unies, y compris l'évacuation sanitaire vers des hôpitaux de niveau IV en Afrique du Sud et au Ghana	Oui	Le plan d'évacuation par voies terrestre et aérienne a été maintenu.  On a dénombré 48 évacuations hors de la Mission pour raisons médicales, 77 à l'intérieur de la Mission et 39 rapatriements pour raisons médicales.
Gestion et entretien de centres de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission	7 107	Membres du personnel se sont soumis volontairement au dépistage du VIH.
<b>Sécurité</b>		
Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans 34 installations de l'ONU	Oui	
Service de protection rapprochée 24 heures sur 24 pour le personnel de rang élevé de la Mission et les personnalités en visite	Oui	
Mise à jour semestrielle du plan de sécurité et des évaluations correspondantes des risques pour la sécurité	Oui	
Application du plan de sécurité de la Mission, y compris du système de gestion intégrée de la sécurité	Oui	Le plan de sécurité de la Mission (utilisation de gardes), y compris le système de gestion intégrée de la sécurité, a été mis à jour, mis à l'essai et appliqué.
Mise à jour deux fois par an de l'enquête sur les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile propres à chaque pays	Oui	Des enquêtes ont été menées deux fois par an.
Exécution deux fois par an d'inspections de sécurité incendie, d'évaluations et d'exercices dans les installations de l'ONU	Oui	Des inspections de sécurité incendie et des exercices ont été conduits deux fois par an et des évaluations/enquêtes menées sur les nouvelles installations.
Ouverture et exécution d'enquêtes lorsque des incidents/accidents touchant la sécurité du personnel et des biens de la MINUL sont signalés	1 550	Enquêtes ont été exécutées.

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	6 968,1	7 135,2	(167,1)	(2,4)
Contingents	230 908,4	215 585,2	15 323,2	6,6
Police des Nations Unies	24 619,0	25 325,8	(706,8)	(2,9)
Unités de police constituées	20 005,0	19 447,3	557,7	2,8
<b>Total partiel</b>	<b>282 500,5</b>	<b>267 493,5</b>	<b>15 007,0</b>	<b>5,3</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	89 325,0	83 335,2	5 989,8	6,7
Personnel recruté sur le plan national	18 343,7	18 094,8	248,9	1,4
Volontaires des Nations Unies	11 936,8	11 459,2	477,6	4,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	474,4	415,5	58,9	12,4
<b>Total partiel</b>	<b>120 079,9</b>	<b>113 304,7</b>	<b>6 775,2</b>	<b>5,6</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Personnel fourni par des gouvernements	1 651,8	1 422,6	229,2	13,9
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	997,5	673,6	323,9	32,5
Voyages	2 579,9	2 503,7	76,2	3,0
Installations et infrastructures	47 830,4	51 228,5	(3 398,1)	(7,1)
Transports terrestres	12 096,0	14 877,1	(2 781,1)	(23,0)
Transports aériens	53 454,7	56 976,6	(3 521,9)	(6,6)
Transports maritimes ou fluviaux	2 805,6	2 934,9	(129,3)	(4,6)
Communications	14 687,1	10 565,3	4 121,8	28,1
Informatique	4 118,3	4 178,5	(60,2)	(1,5)
Services médicaux	10 670,4	9 008,1	1 662,3	15,6
Matériel spécial	2 451,8	2 335,6	116,2	4,7
Fournitures, services et matériel divers	4 054,8	3 306,8	748,0	18,4
Projets à effet rapide	1 000,0	1 000,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>158 398,3</b>	<b>161 011,3</b>	<b>(2 613,0)</b>	<b>(1,6)</b>
<b>Total brut</b>	<b>560 978,7</b>	<b>541 809,5</b>	<b>19 169,2</b>	<b>3,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	11 129,8	11 491,7	(361,9)	(3,3)
<b>Total net</b>	<b>549 848,9</b>	<b>530 317,8</b>	<b>19 531,1</b>	<b>3,6</b>

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Contributions volontaires en nature (budgétisées) <sup>a</sup>	52,8	52,8	–	–
<b>Total</b>	<b>561 031,5</b>	<b>541 862,3</b>	<b>19 169,2</b>	<b>3,4</b>

<sup>a</sup> Dont 52 800 dollars du Gouvernement allemand pour la location de locaux.

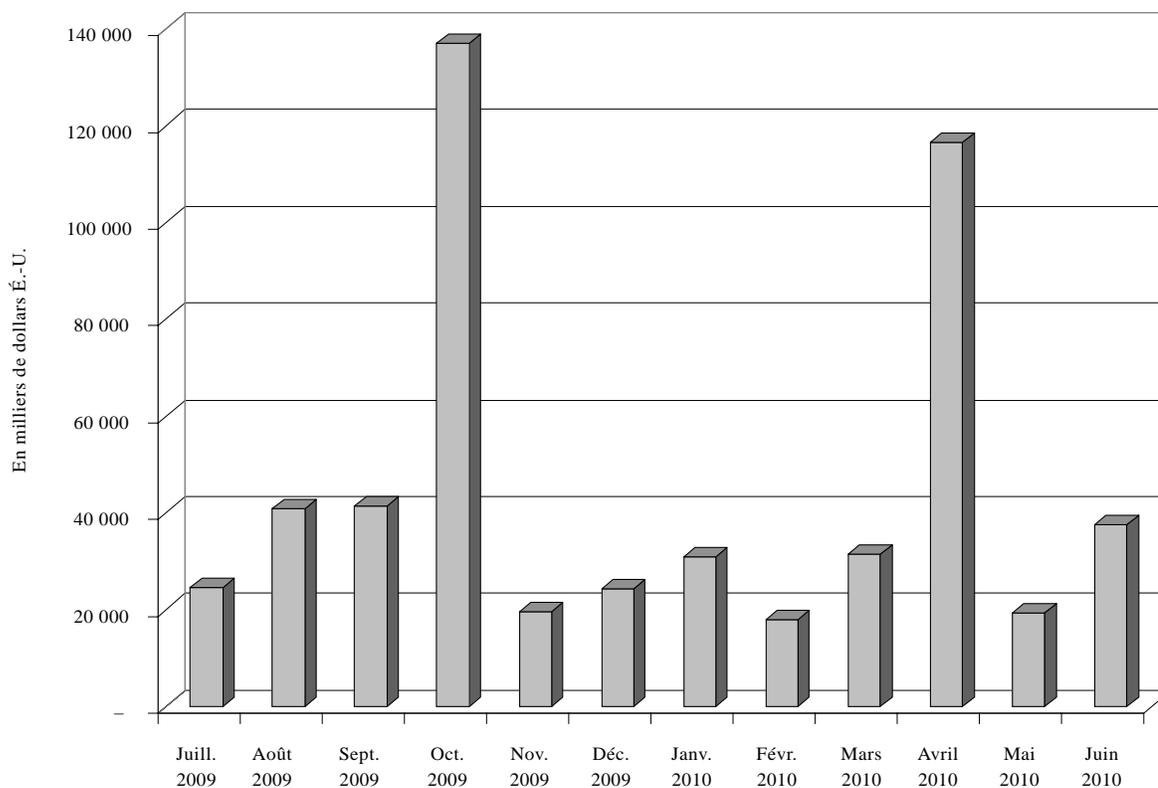
## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	282 501,0	(4 500,0)	278 001,0
II. Personnel civil	120 080,0	(3 000,0)	117 080,0
III. Dépenses opérationnelles	158 398,0	7 500,0	165 898,0
<b>Total</b>	<b>560 979,0</b>	<b>–</b>	<b>560 979,0</b>
Pourcentage de réaffectations			<b>1,3</b>

39. Des crédits ont été réaffectés durant l'exercice considéré, essentiellement afin de faire face aux surcoûts de location et d'exploitation du parc d'hélicoptères de la Mission dus à l'augmentation des coûts garantis de la flotte et de l'heure de vol au titre de nouveaux contrats ayant pris effet en janvier 2010, aux coûts plus élevés que prévu du carburant pour les groupes électrogènes et les véhicules et du carburant d'aviation, et pour couvrir les coûts des mesures de sécurité applicables au domicile des observateurs militaires, des officiers d'état-major au siège de la force, des membres de la Police des Nations Unies et du personnel fourni par les gouvernements pour l'exercice.

### C. Évolution mensuelle des dépenses



40. Le montant plus élevé des dépenses aux mois d'octobre 2009 et avril 2010 s'explique par la comptabilisation des obligations et des décaissements au titre du remboursement des services rendus par les contingents et les unités de police constituées des pays fournissant des contingents.

### D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	3 299,8
Recettes diverses ou accessoires	1 723,4
Ajustements sur exercices antérieurs	(10,2)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	8 593,4
<b>Total</b>	<b>13 606,4</b>

## E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Contingents	39 545,9
Unités de police constituées	3 758,8
<b>Total partiel</b>	<b>43 304,7</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Installations et infrastructures	21 088,1
Communications	6 167,7
Services médicaux	7 918,7
Matériel spécial	2 335,6
<b>Total partiel</b>	<b>37 510,1</b>
<b>Total</b>	<b>80 814,8</b>

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la Mission</b>			
Contraintes du milieu	1,8	1 <sup>er</sup> novembre 2008	Septembre/octobre 2008
Usage opérationnel intensif	1,3	1 <sup>er</sup> novembre 2008	Septembre/octobre 2008
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,6	1 <sup>er</sup> novembre 2008	Septembre/octobre 2008
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,0-5,0		

## F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	2 305,5
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>2 305,5</b>

<sup>a</sup> Dont la valeur locative des locaux fournis par le Gouvernement et les droits et taxes sur les transports aériens et les passagers dont la Mission est exemptée.

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	(167,1)	(2,4 %)

41. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu concernant l'indemnité de subsistance (missions), qui découle d'un taux de vacance de postes effectif inférieur durant l'exercice considéré. Un taux de 5 % a été appliqué concernant les observateurs militaires devant être déployés mais le taux effectif a été en moyenne de 3,8 % pour la période. Ce dépassement a été partiellement compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des observateurs, des observateurs ayant été rapatriés gratuitement à Accra (Ghana) sur des vols réguliers des Nations Unies, d'où ils pouvaient avoir des correspondances moins coûteuses pour se rendre à leur destination finale, et au titre des rations, en raison de l'utilisation des stocks existants.

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	15 323,2	6,6 %

42. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par un retrait plus rapide que prévu des contingents dans le cadre de la troisième phase du retrait de la composante militaire de la Mission entre octobre 2009 et mai 2010, et par le rapatriement de 100 membres de la garde militaire déployée au Tribunal spécial pour la Sierra Leone en février 2010, conformément aux recommandations formulées par le Secrétaire général dans la lettre qu'il a adressée au Conseil de sécurité le 28 décembre 2009 (S/2009/679). Les ressources prévues au budget pour les contingents militaires étaient basées sur une moyenne de 9 635 personnes, mais 9 228 en moyenne ont été déployées pour l'exercice.

43. Si les dépenses ont été moins élevées que prévu, c'est aussi car celles qui sont liées au déploiement, à la relève et au rapatriement ont été inférieures, en raison de la baisse du coût des voyages en avion, de l'utilisation des moyens aériens des Nations Unies pour la relève des contingents, et de la relève combinée de contingents de la même région.

44. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu liées au versement de l'indemnité de permission aux membres des contingents, qui est passée de 7 à 15 jours pour chaque période de six mois de déploiement effectuée, conformément à la résolution de l'Assemblée générale 63/285 du 30 juin 2009, et en raison du nombre plus élevé que prévu de demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	(706,8)	(2,9 %)

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins  $\pm 5\%$  ou 100 000 dollars.

45. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses supérieures aux prévisions au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et de l'indemnité d'habillement, qui découlent d'un retrait plus lent que prévu des membres de la Police des Nations Unies. En moyenne, 472 policiers ont été déployés, contre 470 prévus. Le dépassement a été partiellement compensé par une réduction des montants à rembourser au titre de l'indemnité de décès ou d'invalidité, aucune demande d'indemnisation n'ayant été reçue pour l'exercice, et au titre des rations, en raison de l'utilisation des stocks existants.

	<i>Écart</i>	
<b>Unités de police constituées</b>	557,7	2,8 %

46. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par une réduction des montants à rembourser au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des membres d'unités de police constituées grâce à l'utilisation des moyens aériens des Nations Unies pour la relève des unités de police constituées et à la relève combinée de contingents de la même région, par un nombre moins élevé que prévu de demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, par l'immobilisation et le déploiement tardif de matériel majeur appartenant aux contingents et par l'utilisation des stocks de rations.

47. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu liées au remboursement aux gouvernements des sommes dues au titre des unités de police constituées pour l'exercice financier 2008/09 et inscrites pour l'exercice 2009/10, et au versement de l'indemnité de permission aux membres des unités de police constituées, qui est passée de 7 à 15 jours pour chaque période de six mois de déploiement effectuée, conformément à la résolution de l'Assemblée générale 63/285.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	5 989,8	6,7 %

48. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu. Le taux de vacance de postes inscrit au budget était de 15 % pour le personnel recruté sur le plan international mais le taux effectif pour l'exercice a été en moyenne de 18,6 %. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu liées au versement de l'indemnité de subsistance (missions) au titre des prestations auxquelles ont droit les agents du Service mobile.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	248,9	1,4 %

49. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique par des dépenses inférieures aux prévisions concernant les traitements du personnel recruté sur le plan national, celui-ci ayant été recruté à une classe et à un échelon inférieurs à ce qui était prévu : les prévisions budgétaires étaient basées sur les traitements afférents à la classe G-4 mais 58,9 % du personnel recruté sur le plan national en poste à la Mission durant l'exercice appartenait à la classe G-3, ce qui a eu des répercussions importantes, en

particulier sur les traitements de cette catégorie du personnel. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre non seulement des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel, le taux de vacance de postes effectif ayant été inférieur aux prévisions (20 % et 5 % prévus au budget respectivement pour les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national, alors que les taux effectifs ont été de 11,3 % et 4,3 %) mais aussi au titre de la prime de risque, des membres du personnel n'ayant pas pris les 30 jours de congés annuels auxquels ils avaient droit et ayant donc dû recevoir cette prime lors de leur prise de fonctions.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	477,6	4,0 %

50. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique par un taux de vacance de postes effectif plus élevé (8 %) que celui prévu au budget (5 %) et des dépenses inférieures aux prévisions concernant le congé dans les foyers (prévu au budget pour 200 Volontaires, alors qu'en réalité ils ont été 95) et le rapatriement et le déploiement de nouveaux Volontaires (prévus au budget pour 75 Volontaires, alors qu'ils n'ont été que 48).

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	58,9	12,4 %

51. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu pour les traitements du personnel recruté sur le plan international, en raison des crédits supplémentaires prévus compte tenu de la réforme de la gestion des ressources humaines.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel fourni par des gouvernements</b>	229,2	13,9 %

52. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par un taux de vacance de postes effectif plus élevé (12,5 %) que celui prévu au budget (5 %) conjuguée à une baisse des coûts de transport aérien, la majorité des agents de l'administration pénitentiaire venant de pays desservis par des vols réguliers des Nations Unies ou de pays voisins, de sorte que les coûts des billets d'avion étaient moindres.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	323,9	32,5 %

53. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions en raison du recours à des services de consultants pour des périodes moins longues, du recours aux compétences internes plutôt qu'aux services de consultants externes et, dans certains cas, de la prise en charge, par les partenaires d'exécution, des coûts afférents aux services de consultants prévus.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(3 398,1)	(7,1 %)

54. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses de carburant, d'huile et de lubrifiants plus importantes que prévu, pour plusieurs raisons : une consommation effective de carburant plus élevée; les services de sécurité découlant d'une augmentation brusque et imprévue des demandes de remboursement pour les mesures de sécurité applicables au domicile des observateurs militaires, des officiers d'état-major, des membres de la Police des Nations Unies et des agents de l'administration pénitentiaire qui n'habitaient pas dans des logements partagés mais dans des bâtiments distincts; l'achat de matériel pour répondre à un besoin accru de climatiseurs, dont le prix unitaire était plus élevé que prévu, en raison des conditions climatiques difficiles prévalant au Libéria; les services de gestion découlant de la mauvaise imputation des dépenses au titre des services de restauration pour les membres de la garde militaire déployée au Tribunal spécial pour la Sierra Leone; et les frais de transport de bâtiments préfabriqués commandés au cours de l'exercice précédent et imputés sur l'exercice considéré.

55. Ce dépassement a été partiellement compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des services d'aménagement et de rénovation, pour plusieurs raisons et concernant différents domaines : l'achat de ciment en quantité inférieures, en raison de l'utilisation des stocks existants; le recours à des vacataires pour la remise en état de puits et autres sources d'eau et la rénovation de terminaux d'aéroports; les services de construction, en raison de coûts effectifs inférieurs pour la construction de murs en béton, la réparation de routes et la rénovation des installations dans les camps; le matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents, du fait de l'achèvement de la troisième phase du plan de réduction des effectifs de la composante militaire; la location des locaux abritant le siège de la Mission, en raison du report, de l'exercice 2009/10 à l'exercice 2010/11, de la date effective de la hausse du loyer dans le cadre de la reconduction des baux; et le coût moins élevé que prévu des groupes électrogènes.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	(2 781,1)	(23,0 %)

56. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses plus importantes que prévu concernant le carburant, l'huile et les lubrifiants, ainsi que l'achat de véhicules, différentes catégories de véhicules ayant eu un prix unitaire supérieur aux prévisions. Ce dépassement a été partiellement compensé par des économies réalisées au titre de la réparation et de l'entretien des véhicules car les coûts d'entretien effectifs et le montant de l'assurance-responsabilité ont été inférieurs aux prévisions en raison d'une baisse des primes et du fait que moins de véhicules étaient assurés, des contingents ayant été rapatriés.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	(3 521,9)	(6,6 %)

57. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu concernant la location et l'exploitation des hélicoptères de la

Mission en raison des coûts garantis de la flotte et de l'heure de vol, plus élevés que prévu, au titre de nouveaux contrats ayant pris effet en janvier 2010, des coûts plus élevés des arrangements pris en vertu de lettres d'attribution avec un pays contributeur concernant des hélicoptères militaires, et de dépenses plus élevées que prévu concernant le carburant d'aviation.

58. Ce dépassement a été partiellement compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des avions, en raison de l'utilisation partagée, avec d'autres missions, du B757-200 de la Mission pour la relève des contingents; des services de transport aérien, en raison du retard pris dans la mise en application du système mondial de localisation par satellite, qui a entraîné une réduction du nombre de vols du B757-200 pour la relève des contingents; d'une réduction de la relève des troupes en général; et au titre de l'assurance-responsabilité pour les hélicoptères due au rapatriement de trois avions MI-24 au troisième trimestre de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports maritimes ou fluviaux</b>	(129,3)	(4,6 %)

59. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique par des dépenses de carburant, d'huile et de lubrifiants plus importantes que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	4 121,8	28,1 %

60. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu concernant : le matériel de soutien autonome appartenant aux contingents en raison d'une réduction des effectifs de la composante militaire plus rapide que prévu et du fait que plusieurs unités n'étaient pas entièrement autonomes, notamment s'agissant du matériel de transmissions à haute fréquence; les services d'appui aux communications, en raison de l'attribution tardive de contrats pour les services d'appui aux réseaux longue distance centralisés; les pièces de rechange, de même que les communications par réseaux commerciaux, en raison de frais de location de répéteurs de satellites centralisés inférieurs aux prévisions.

61. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu liées à l'achat de matériel d'information, notamment de matériel radio pour le déplacement du site de l'émetteur de la radio de la MINUL.

	<i>Écart</i>	
<b>Services médicaux</b>	1 662,3	15,6 %

62. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu concernant le matériel de soutien autonome appartenant aux contingents en raison d'une réduction des effectifs de la composante militaire plus rapide que prévu. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions liées au remplacement du matériel de laboratoire devenu obsolète et par des dépenses plus élevées que prévu afférentes aux services médicaux.

	<i>Écart</i>	
<b>Matériel spécial</b>	116,2	4,7 %

63. L'écart enregistré à cette rubrique tient à des dépenses moins élevées que prévu concernant le matériel de soutien autonome appartenant aux contingents en raison d'une réduction des effectifs de la composante militaire de la Mission plus rapide que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	748,0	18,4 %

64. L'écart enregistré à cette rubrique s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des services divers, en raison de l'inscription, par erreur, dans la catégorie installations et infrastructures, de dépenses au titre des services de restauration pour les membres de la garde militaire déployée au Tribunal spécial pour la Sierra Leone; de frais bancaires moins élevés que prévu, en raison d'une encaisse inférieure aux prévisions et de l'obtention d'un mois de services bancaires sans frais; et des coûts afférents aux uniformes, aux drapeaux et aux autocollants, certains contingents étant restés dans la Mission plus de six mois, durée de la période à l'issue de laquelle ils sont en principe relevés.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

65. En ce qui concerne le financement de la MINUL, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de 19 169 200 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010;

b) Se prononce sur l'affectation du montant de 13 606 400 dollars correspondant aux autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2010 et provenant des intérêts créditeurs (3 299 800 dollars), des recettes diverses ou accessoires (1 723 400 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (8 593 400 dollars), contrebalancées par des ajustements sur exercices antérieurs (10 200 dollars).